

Le Saint-Georgéais



**C'EST
PARTI!
POUR UN NOUVEAU MANDAT**



SOMMAIRE

4 GRAND ANGLE

- Mémoire : 237 ans d'histoire, nos Maires de 1789 à 2026
- Liste des Maires & Résultats électoraux

12 INSTANTANÉS

- Vœux du Maire, Repas, Chasse aux œufs & Digital Clean Up Day
- Premier Conseil Municipal d'installation
- Leroy Merlin, Neige, Troc Plantes, Judo & Commémorations
- Devoirs de Mémoire : cérémonies des 5 et 8 mai

16 TEMPS FORTS DU CONSEIL

- Conseil Municipal du 26 novembre 2025
- Conseil Municipal du 3 février 2026
- Conseil Municipal du 20 mars 2026

23 MA VILLE EN ACTION

- Événements à venir
- Télévision & Commerces : Cyprien à TF1 & Hortense à M6
- Finances : adoption du Budget 2026
- Travaux & Itinéraire Cyclable tant attendu : une réalité

29 ÉDUCATION

- Enseignants & Élus unis pour l'éducation des enfants

30 SOCIAL

- CCAS, Solidarités & Entraide : proche de vous au quotidien
- Coupons Sport-Culture, Accueillant familial & Isolement

32 CULTURE

- Le nom de la commune & deux obus de la 2^{de} Guerre
- La médiathèque

34 ASSOCIATIONS

43 INFOS PRATIQUES

- Urbanisme, bruit, CMJ & nouvelles activités
- Composteurs, horaires, liste & recensement

47 CARNET DE VIE

- Actualités : incendie à Brico Dépôt
- Tribune d'expression
- Échos de la commune & Vie Paroissiale
- Équipe municipale & Rendez-vous de l'été

Directeur de la publication : Frédéric ROUAN

Conception et réalisation : Romain ROUAN & Christelle GLAUDEL

Crédits Photos : © Jean-Daniel ISSANCHOU & Frédéric ROUAN

Impression : Imprimerie Robert à Pons

Le Saint-Georgais est imprimé sur un papier couché satin 90 g/m² et couverture 170 g/m², certifié PEFC™/ FSC®

Tirage : 1545 exemplaires

Date de parution : Mai 2026

Dépôt légal : 192



EN DIRECT DES RÉSEAUX

Les publications qui vous ont intéressées :



Voisins Vigilants et Solidaires n'est plus en fonction.
Panneau Pocket prend le relais !



PERMANENCES ÉLUS

Sur rendez-vous au 05 46 92 91 04

Ces permanences (sur rendez-vous pris au préalable) sont proposées à titre expérimental **du 16 mars au 1er septembre** (sauf indisponibilités des élus), afin de mieux répondre à vos besoins.

Frédéric ROUAN, Maire : tous les jours

Romain ROUAN, Adjoint : mar. & mer. (15h-18h) ; jeu. (12h-18h)

Laëticia SOULA, Adjointe : jeu. (8h-12h)

Daniel ALLAIRE, Adjoint : lun. (8h-12h)

Valérie DAMIENS, Adjointe : ven. (14h-18h)

En complément, la municipalité met en place, sans rendez-vous, le 27 juin 2026, de 9h à 11h

« Le café du Maire et des Adjoints »,
venez à leur rencontre !



Frédéric ROUAN

Maire de Saint-Georges-des-Coteaux
2e Vice-Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo

Édito

Chers Saint-Georgeais, Chères Saint-Georgeaises, Chers voisins, Chers amis,

Au nom de toute l'équipe de « **CAP VERS L'AVENIR** », je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement l'ensemble des électrices et électeurs qui se sont déplacés le 15 mars dernier, et plus particulièrement les 885 électeurs – soit plus de 55 % des suffrages exprimés – qui nous ont accordé leur confiance. Avec une participation de 71,5 %, ce résultat nous confère une légitimité forte et nous engage à exercer pleinement les responsabilités qui nous ont été confiées. Cette élection représente pour nous une grande fierté et un honneur.

Dès notre installation, notre équipe s'est immédiatement mise au travail afin de mettre ses compétences, son énergie et son engagement au service de notre commune. Nous avons construit une équipe unie, solidaire, motivée et porteuse de nombreuses idées. Cet esprit collectif constitue aujourd'hui l'une de nos principales forces et continuera de guider notre action.

En 2020, j'avais exprimé le souhait que les conseillers municipaux d'opposition puissent jouer un rôle constructif dans le débat démocratique. Force est de constater que cela n'a jamais été le cas au cours du précédent mandat. À la suite des élections de 2026, plusieurs changements sont intervenus au sein de l'opposition municipale et je souhaite sincèrement que cette nouvelle période permette d'instaurer un climat de dialogue plus serein et constructif.

Quoi qu'il en soit, dès le 18 mars, j'ai pris l'initiative de contacter les élus de l'opposition afin de proposer une rencontre et d'envisager ensemble un travail au service de l'avenir de notre commune, dans un esprit d'apaisement et de dépassement des tensions, mensonges et insultes de la campagne municipale. Je suis toujours dans l'attente du rendez-vous. Lors du premier Conseil Municipal, j'ai ainsi appelé chacun à tourner la page des différends passés pour avancer collectivement. Puis, lors du second Conseil Municipal consacré notamment à l'élection des membres du CCAS, notre majorité a choisi d'intégrer un représentant de l'opposition en retirant l'un des nôtres, alors même qu'aucune obligation ne nous y contraignait.

Par ailleurs, les réunions de quartier seront prochainement reprogrammées. Nous lancerons également un nouveau rendez-vous : « **Le Café du Maire et des Adjointes** », un moment d'échange libre et direct avec vos élus. Le premier se tiendra le samedi 27 mai, de 9h00 à 11h00, à la mairie, sans rendez-vous. Vous pouvez également consulter les permanences des élus en page 2, ci-contre.

Je vous invite également à assister aux Conseils Municipaux, lieux essentiels de la vie démocratique locale, où chacun des élus peut librement exprimer ses opinions dans le respect du débat public.

Comme depuis 2021, je vous encourage aussi à organiser la Fête des Voisins, toujours propice au partage, à la convivialité et au vivre-ensemble. Je serai, avec grand plaisir, présent à vos côtés pour partager ces moments.

Je vous invite enfin à découvrir cette nouvelle formule de votre Bulletin Municipal, et notamment les pages « Grand Angle ». Vous y retrouverez aussi l'ensemble des animations qui font vivre notre commune : la Fête du Parc et sa 4e Descente de Caisses à Savon, le cinéma en plein air, le Festival Transe-Atlantique, la Fête de la Jherbaude, les courses cyclistes, la Fête du Melon, et bien d'autres rendez-vous encore. J'espère avoir le plaisir de vous y retrouver nombreux et je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

À vos côtés et à votre écoute,

Votre Maire,

Frédéric ROUAN

GRAND ANGLE

Deux siècles. Des générations d'habitants. Au fil du temps, des femmes et des hommes engagés pour guider, construire et transformer notre commune. Depuis plus de 200 ans, chaque Maire a laissé une empreinte, visible ou discrète, dans notre quotidien : l'école primaire, le square aménagé, le Parc de Loisirs, une décision courageuse, un projet d'avenir.

À l'heure où débute un nouveau mandat, ce premier Bulletin Municipal vous propose un voyage inédit à travers 210 ans d'histoire locale. Une plongée vivante dans celles et ceux qui, hier comme aujourd'hui, ont incarné l'action publique au plus près des habitants.





237 ANS D'HISTOIRE : NOS MAIRES DE 1789 À 2026

28

LE NOMBRE DE

MAIRES QUI SE SONT
SUCCÉDÉS EN 237 ANS

4

PREMIERS ADJOINTS ONT
REPLACÉ OFFICIELLEMENT
LE MAIRE

2

MAIRES RÉSIDENT
TOUJOURS DANS LA
COMMUNE

UN FIL ROUGE À TRAVERS LES SIÈCLES

Depuis le début du XIXe siècle, la fonction de Maire a profondément évolué, même si les fondements principaux restent les mêmes. D'abord véritable figure d'autorité administrative sous l'État, le Maire est devenu, au fil des réformes, un acteur plus que central de la vie démocratique locale quotidienne. Cette évolution reflète celle de notre société : plus participative, plus exigeante, mais aussi plus solidaire et plus dynamique.

DES PROFILS, DES VISIONS, UNE MÊME MISSION

Professeurs, instituteurs, notables, cadres, agriculteurs, cultivateurs, entrepreneurs, artisans, retraités... les Maires de notre commune ont toujours été à l'image de leur territoire. Tous différents, mais réunis par un même engagement : servir l'intérêt général. Certains ont dû faire face à des périodes troublées — guerres et crises — quand d'autres ont porté des projets structurants : développement des équipements, modernisation des infrastructures, valorisation du patrimoine.

BULLETIN N°148

Dans le Bulletin Municipal n°148 (Juillet-Août 2020), nous avons proposé un aperçu synthétique de l'histoire des Maires de la commune, accompagné des biographies des sept derniers édiles. Le présent article s'inscrit dans une démarche plus approfondie : il offre une étude détaillée, exhaustive et enrichie d'éléments inédits, jamais publiés auparavant, ni dans la presse ni dans les précédents Bulletins Municipaux. Certaines données, notamment toutes celles antérieures à 1821, sont publiées ici pour la première fois. Les informations figurant en gras en page 10 font aussi l'objet d'une première communication, suite aux recherches effectuées par la municipalité en mai 2026.



GRAND ANGLE

1^{er} MAIRE : JACQUES MOUSSET
14 décembre 1789

RÉINSTALLATION DU
MAIRE AMABLE D'ABZAC
22 avril 1821

ÉLECTION DE SIMON RIGOLOT,
CHEVALIER DE LA LÉGION
D'HONNEUR
11 août 1860

SUCCESSION DE 4 MAIRES
À LA FIN DE LA 2^{de} GUERRE
26 novembre 1944

GASTON PIOCHAUD
REMPLOÇANT DU MAIRE
4 février 1956

JEAN-MARC CAILLAUD
MAIRE APRÈS GEORGES DUCEPT
16 mars 2001

FRÉDÉRIC ROUAN,
VICE-PRÉSIDENT DE L'AGGLO,
RÉELU MAIRE
15 mars 2026

DES DÉCISIONS FAÇONNANT ENCORE NOTRE QUOTIDIEN

Derrière chaque rue, chaque bâtiment, chaque service municipal, se cache une décision prise à un moment clé. L'histoire municipale n'est pas figée dans les archives, elle vit encore à travers les choix passés qui influencent notre présent.

DANS LA CONTINUITÉ

Ce nouveau mandat s'inscrit dans cette longue histoire. Comprendre d'où l'on vient, c'est mieux construire l'avenir. À travers ce premier article « Grand Angle », la municipalité propose de revenir sur les parcours et les actions de celles et ceux qui ont exercé cette responsabilité au fil du temps, afin d'éclairer le présent et de nourrir la réflexion collective sur l'avenir de notre commune.



LES PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX

Depuis 1820, les séances du Conseil sont consignées dans des registres manuscrits, rédigés par le secrétaire de séance ou de mairie. Un tournant s'opère sous Georges Ducept, le 28 mars 1883, les procès-verbaux sont dactylographiés à la machine à écrire puis collés dans des registres, avec une transcription très détaillée des échanges. En 1993, ils passent à la rédaction informatique. Depuis 2020, ces documents ont pris de l'ampleur, atteignant parfois un volume conséquent, avec plus de 85 pages pour une seule séance du Conseil Municipal le 8 juillet 2025.

DANS LE DÉTAIL...

1610-1789 : LE CURÉ GÉRANT

Nos archives révèlent qu'au XVII^e siècle ce sont les Vicaires Généraux, et au XVIII^e le curé — le dernier connu étant Babin — qui tenaient les registres de la communauté.

1789 : LE PREMIER MAIRE

En 1789, Saint-Georges-des-Coteaux ne possède pas encore de Maire. L'autorité locale est exercée par les seigneurs ou les notables. Le titre de « Maire » existe déjà, mais il désigne un Officier nommé par le pouvoir royal. Le 14 décembre 1789, notre commune est créée comme unité de base du territoire et la loi municipale institue le Maire, représentant la population sous le contrôle de l'État. Jacques Mousset (1735-1802) est sacristain de la paroisse de Saint-Georges avant la Révolution. Il est ensuite Officier Public et le premier Maire de la commune jusqu'en 1797.

1797 : DES MAIRES MODERNES

Le titre d'Officier Public disparaît. Nicolas Guillet, buraliste et receveur des contributions directes, devient Maire en 1797. Pierre Hardy est son Premier Adjoint. Puis, en 1807, Jacques Guérin est désigné Maire.

1813 : UN MAIRE NOTABLE

En 1813, Pierre Omer Faucher de la Ligerie accède à la fonction.

Ancien lieutenant au régiment de Provence-infanterie, il appartient à une lignée notable, dont le nom est associé à son petit-fils, Ferdinand, Chevalier de la Légion d'Honneur, domicilié au Château des Fresneaux. Ce dernier enrichit le patrimoine de Saintes en léguant sa bibliothèque personnelle de 700 ouvrages. Entre le 27 septembre 1814 et le 4 février 1818, l'Adjoint Jean Gobin assure, au nom du Maire, la totalité des mariages. Le Maire ne procède lui-même qu'à deux célébrations après cette période, avant de confier l'ensemble des cérémonies civiles à ses adjoints : à François Arnaud fils en juillet 1819, puis à Alexandre Dorinié dès décembre 1819.



1820 : D'ABZAC, MAIRE, & DORINIÉ TOUJOURS ADJOINT

Le Vicomte Marie Bernard Amable Constant d'Abzac (1788–1868) est installé dans ses fonctions de « premier magistrat ». Officier au 34^e régiment d'infanterie légère, il est le fils d'Henri d'Abzac, seigneur de Puymège et colonel de la Garde nationale à Saintes. Jusqu'à présent, aucune des sources publiées par la mairie n'avait révélé le nom complet de ce Maire. Pourtant, son surnom, « Amable », qui figure dans sa signature, correspond bien à son identité, tout comme son dernier prénom, Constant, dont les armoiries bleu et jaune sont représentées ci-dessus. Dès l'hiver 1820, Alexandre Dorinié le remplacera souvent.

1821 : D'ABZAC RÉINSTALLÉ

Amable d'Abzac est réinstallé dans ses fonctions pour un nouveau mandat, cette fois-ci de cinq ans, renouvelé jusqu'en 1830. Durant cette période, il épouse Clémentine de Cacqueray-Valménier, puis, à sa mort, Marie-Madeleine Denise de Perpigna. Il prête serment de fidélité au Roi et d'obéissance aux lois du royaume. Les registres mentionnent aussi la réinstallation d'Alexandre Dorinié au poste d'Adjoint. Pour les seconder, Jean Texié et Pierre Couraud sont nommés « Officiers Municipaux ». Parmi les employés, le Garde Champêtre existe déjà.

1830 : PREMIÈRE PÉRIODE D'INTÉRIM, LE PREMIER ADJOINT DEVIENT MAIRE

Pierre Alexandre Dorinié, propriétaire cultivateur saint-georgeais, devient officiellement « Adjoint faisant les fonctions de Maire par intérim ».

1830 : UN NOTAIRE EST NOMMÉ

La passation de pouvoir s'effectue entre Pierre Alexandre Dorinié et Maître Marie Jacques Gabriel Guérin père. Le procès-verbal rapporte : « a comparu le sieur Jacques Guérin, lequel nous a déclaré qu'il a été par arrêté » du Préfet « nommé Maire ». Le document précise que le Maire « ayant obtempéré, a prêté serment, la main levée de fidélité au Roi des français, et d'obéissance aux Lois du Royaume ». Dorinié reste Adjoint.

1832 : NOUVELLE NOMINATION & PRESTATION DE SERMENT

Le Conseil prend acte d'un arrêté du Préfet nommant François Arnaud « Maire de ladite commune » et Pierre Hardy aux fonctions d'Adjoint. Ce dernier était sergier et marchand de laine dans le bourg. Les Conseils Municipaux de cette époque traitent essentiellement des chemins vicinaux – pour la communication entre les communes.

1851 : ROUYER DEVIENT MAIRE

La réunion du Conseil a « pour but de procéder à l'installation » de Guillaume Rouyer aîné comme Maire. Il s'agit d'un propriétaire, viticulteur, fondateur de la maison de négoce d'eaux de vie Rouyer au port La Rousselle à Saintes. François Étienne Maussé, futur Maire, préside la séance et devient Premier Adjoint.

1860 : LES PRÉNOMS DE SIMON RIGOLOT OUBLIÉS PENDANT UN SIÈCLE ET DEMI

Le 11 août 1860, Simon Xavier Rigolot est élu Maire. Capitaine de Cavalerie, il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

Longtemps resté discret dans les archives municipales, son identité a été incomplètement retranscrite, ses prénoms n'étant pas bien indiqués dans les documents anciens. À la suite de recherches menées par les élus de l'équipe actuelle, ce Bulletin est le premier document publié à mentionner son nom complet. Comme ses prédécesseurs, il a dû prêter serment de fidélité à l'empereur à son élection. Puis, tous les conseillers ont dû dire « Je jure ».

1871 : JACQUES GUÉRIN AUX COMMANDES DE LA COMMUNE

Au centre de cette chronologie, Jacques Édouard Nelzir Guérin fils, clerc de notaire communal à la suite de son père, exerce une première fois la fonction de Maire pendant 12 ans, assurant une longue période de continuité après Simon Rigolot. À l'issue d'un premier bref passage de François-Étienne Maussé, Jacques Guérin reprend la mairie quelques mois en 1884. Ces deux mandats, bien que séparés, témoignent de son rôle central dans la vie municipale locale. D'abord Maire-Adjoint de ses trois prédécesseurs, puis premier magistrat du village, il aura été élu à Saint-Georges-des-Coteaux pendant plus de 42 ans

1884-1885 : DEUXIÈME PÉRIODE D'INTÉRIM, LE PREMIER ADJOINT FRADIN REMPLACE LE MAIRE

Né en 1848, François Auguste Fradin, alors Premier Adjoint de Jacques Guérin, assure les fonctions de Maire à partir du 26 septembre 1884. À ce titre, il prend en charge la gestion des affaires courantes de la commune et préside les réunions du Conseil Municipal durant cette période d'intérim. François Auguste Fradin n'avait jamais été répertorié comme Ancien Maire alors qu'il a bien exercé cette fonction pendant près d'un an. Le 2 août 1885, Maussé se représente et est réélu à la tête de la commune. Lors de cette séance, Michel Reville père, doyen du Conseil Municipal, est désigné président de séance.



1885-1893 : DE COURTS MANDATS

Cette période se caractérise par une succession rapide de Maires. Entre mars 1883 et décembre 1893, la municipalité connaît, en effet, plusieurs changements d'édiles. François-Étienne Maussé occupe d'abord les fonctions municipales à plusieurs reprises, alternant avec Jacques Guérin fils (succédant à son père par deux fois), François Auguste Fradin, Michel Reville père ou encore Armand Philippe Bonnet père. Ce dernier, aussi Conseiller Général de la Charente-Inférieure, est fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 1925. Commerçant, propriétaire terrien et marchand de cochons, il préside la caisse locale du Crédit Agricole. Il est père de quatre enfants, parmi lesquels l'un mourra pour la France et l'autre deviendra plus tard son successeur comme Maire. À partir du 31 décembre 1893, la situation évolue avec l'arrivée de Jules Guillet à la tête de la commune. Il traverse plus de deux décennies d'administration locale. Cette chronologie met en lumière un basculement net : d'une période de rotations des responsables, la commune passe à une gouvernance durable incarnée par Guillet, dont l'action marque l'histoire locale.



1918 : TROISIÈME INTÉRIM, GUILLET EST REMPLACÉ PAR LE PREMIER ADJOINT REVILLE FILS

Jules Guillet s'est éteint le 1er janvier 1918. Le 17 février suivant, Michel Reville, Premier Adjoint au Maire de Saint-Georges-des-Coteaux, a réuni le Conseil Municipal afin de lui rendre un hommage solennel. L'ancien édile, également Conseiller Général de la Charente-Inférieure et Président de la Chambre de commerce de Rochefort, laisse derrière lui le souvenir d'un homme engagé au service de ses fonctions publiques. Dans une allocution d'ouverture émouvante, Michel Reville s'exprime avec gravité : « Hélas ! Il n'est plus !... ». Il rappelle alors que d'autres voix, « beaucoup plus autorisées que la mienne, depuis celle de notre cher Préfet, jusqu'à celle d'un modeste serviteur de la raison sociale Rouyer-Guillet » ont déjà souligné l'ampleur de l'action de Jules Guillet, tant ses services furent nombreux et reconnus.

Reville évoque « la perte cruelle » que représente la disparition du Maire pour la commune, évoquant la « reconnaissance » unanime du Conseil Municipal pour « les services inestimables rendus à la commune par l'homme de bien ». À la tête de la municipalité durant les années de la Première Guerre mondiale, Jules Guillet a géré les affaires locales courantes.

Aujourd'hui encore, son souvenir demeure ancré dans la mémoire locale : la place du Monument aux Morts porte son nom, en hommage durable à son engagement au service de la ville de Saint-Georges-des-Coteaux. Michel Reville fils termine donc le mandat de son Maire.



1919 : TAITTINGER, MAIRE

En tant que négociant en vins, Pierre Taittinger avait fait la rencontre du Maire Jules Guillet, dirigeant des cognacs Rouyer-Guillet. Il lui donne le goût de la politique. Taittinger occupe alors cette fonction de 1919 à 1937.

ANDRÉ BOYER, MAIRE SOUS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

André Boyer, Adjoint sous le mandat précédent, épouse Moïsa Compan en 1907, puis devient Adjoint de la commune, avant de devenir Maire de 1937 à 1944.

1944 : HENRI ALLAIRE & PAUL BONNET PRENNENT LA MAIRIE SUR NOMINATION

En Session Extraordinaire du 26 novembre 1944, le Conseil Municipal entérine l'arrêté préfectoral du 29 septembre 1944 portant nomination du Maire et de son Adjoint, conformément à la circulaire préfectorale du 5 octobre 1944. À l'unanimité des membres, Henri Allaire est désigné Maire et Paul Bonnet devient son Premier Adjoint.

1945 : HENRI ALLAIRE, ÉLU MAIRE EN MAI, REFUSE LE POSTE

Le 18 mai 1945, à la suite des opérations électorales des 29 avril et 13 mai, le Conseil nouvellement constitué se réunit dans la salle de la mairie. Deux tours de scrutin ont dû se dérouler lors de ce Conseil pour élire le Maire. En effet, chose assez rare, au premier tour, Henri Allaire (Maire sortant), a été élu puis proclamé Maire à la majorité, mais celui-ci a déclaré ne pas accepter.

1945 : BONNET FILS EST ÉLU

C'est ainsi qu'au second tour, le marchand Paul Bonnet a été élu face à Paul Bégouin. Le Premier Adjoint Albert Bonnet, futur Maire, a été élu, lui, à l'unanimité. Le Conseil décide « devant la complexité croissante des affaires municipales » de nommer un Second Adjoint. Ce poste est confié à Henri Allaire (Maire sortant) qui accepte d'aider son successeur.

ALBERT MORIN, 3^e MAIRE DE LA COMMUNE EN 1945

Le 18 décembre 1945, Albert Morin est élu Maire face à Gaston Bégouin. Le premier Adjoint devient René Benon, élu également face à Gaston Bégouin. Le poste de Deuxième Adjoint, créé 7 mois plus tôt pour jour, est supprimé.

Cependant, quand Albert Morin s'en va, « le Conseil Municipal est unanime pour se prononcer sur la nécessité d'un deuxième Adjoint » (procès-verbal du 10 mai 1953). Le Premier Adjoint Gaston Piochaud « ayant fait remarquer qu'il pourrait lui arriver d'être malade ou d'être obligé de s'absenter ». Philippe de Silvestre (propriétaire de la Grange de Bellegarde) est élu Deuxième Adjoint à son tour (il démissionnera le 23 août 1955), aux côtés de Gaston Piochaud, afin de renforcer la continuité de l'action municipale.

1953 : RETOUR AU POUVOIR

Pierre Taittinger redevient Maire en 1953 sans être candidat, avec l'appui – semble-t-il – du Maire André Boyer, mais son élection est annulée par les Conseils de Préfecture et d'État.

1956 : PIOCHAUD AU FAUTEUIL DE MAIRE, LE DERNIER INTÉRIM

Malgré ces décisions préfectorales, Pierre Taittinger continue de présider les séances du Conseil Municipal du 10 mai 1953 au 4 février 1956. Ainsi, du 4 février au 3 mars 1956, son Premier Adjoint Gaston Piochaud prend sa place. Taittinger est réélu Maire le 3 mars 1956 (élections partielles en février) mais au cours de son dernier mandat, sa présence locale était limitée. Remplacé de nouveau par Gaston Piochaud, il est « excusé, pour raisons de santé » à partir du 5 avril 1959, puis « en déplacement » dès le 28 décembre. Le dernier Conseil qu'il présidera sera celui du 11 novembre 1964, avant d'être noté « décédé » à la séance du 21 février 1965. Il aura été élu Maire à 8 reprises : en 1919, 1924, 1928, 1932, 1936, 1953, 1954 et 1959.



1965 : GASTON PIOCHAUD ACCÈDE À LA TÊTE DE LA COMMUNE

Gaston Piochaud s'est distingué par une présence constante auprès de ses administrés tout au long de ses mandats. D'abord Adjoint de Pierre Taittinger et référent des employés du service technique, il accède ensuite à la fonction de Maire, qu'il exerce de 1965 à 1971. Très engagé, il a largement œuvré au service de la commune et de ses habitants. Ancien militaire, installé au cœur du bourg, il était particulièrement apprécié des Saint-Georgeais, qui gardent de lui un souvenir empreint de nostalgie.

1971 : JEAN-MARIE ARMAND, LE MÉDECIN QUI A SOIGNÉ SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX

Jean-Marie Armand, médecin de profession, accède à son tour à la fonction de Maire. Praticien estimé, il disposait d'une importante clientèle au sein du village. Bien que son mandat n'ait duré que 16 mois, il s'implique activement dans de nombreux projets communaux. Les deux Maires qui lui succéderont étaient auparavant ses Adjoints, illustrant une stabilité pour la commune.

1972 : JEAN VOISIN ASSURE LA CONTINUITÉ

Jean Voisin était Premier Adjoint sous le mandat précédent. Militaire à la retraite, il a assuré un mandat de 1972 à 1977. Les personnes qui ont croisé son chemin parlent de lui avec beaucoup de sympathie. Jean Voisin a vu en Georges Ducept – Adjoint sous le mandat de Jean-Marie Armand – quelqu'un capable d'assurer sa succession.

1977 : 24 ANS DE SERVICE POUR GEORGES DUCEPT, BÂTISSEUR

Conseiller Agricole à l'ADASEA, Georges Ducept a été Maire de 1977 à 2001. Maire Honoraire, il a aussi reçu la Médaille d'honneur communale et départementale. Il était un politique républicain et humaniste. Les Saint-Georgeais lui doivent la création du Parc de Loisirs et de ses plans d'eau, la mise en place du Bulletin Municipal (en 1983), la création du club de football et l'aménagement d'un terrain, la construction de l'école maternelle et de la salle polyvalente, la troisième classe primaire, la cantine ainsi que le remembrement de la commune. L'idée de la médiathèque et du Parc voit le jour en 1990, il imagine un coin agréable avec des arbres autour d'un point d'eau, un lieu central d'échanges qui se réalisera en 2000 et qui sera le théâtre de la Fête du Melon. Georges Ducept est l'auteur d'un ouvrage publié en 2006 consacré à son histoire familiale. En 2022, Frédéric Rouan lui dédie le Parc de Loisirs, désormais appelé Georges Ducept.

2001 : JEAN-MARC CAILLAUD, UN ENFANT DU PAYS, EST ÉLU

Agriculteur puis retraité, Jean-Marc Caillaud a progressivement gravi les échelons de l'engagement municipal, d'abord comme conseiller, puis Adjoint, avant d'exercer la fonction de Maire de 2001 à 2020. Nous lui devons en particulier la médiathèque et la création de l'Espace Multipôles, l'agrandissement de l'ancienne garderie, des acquisitions foncières, un second terrain de football ainsi que la restructuration du restaurant scolaire. Proche des habitants et élu pendant 37 ans depuis la séance du Conseil Municipal du 12 mars 1983, Jean-Marc Caillaud s'est beaucoup investi. Il demeure toujours ici et participe aux événements.

GRAND ANGLE

dans le détail...

DEUX VICTOIRES AUX URNES POUR FRÉDÉRIC ROUAN QUI CONFIRME SON ANCRAGE LOCAL

Il est le Maire de la commune qui aura été élu avec le plus de voix à une élection : 885 voix en 2026 (avec une participation de 71,51%). Déjà en 2020, il s'était imposé dès le premier tour avec 612 voix (52,09 % de participation). Comme Jean Voisin en son temps, Georges Ducept avait perçu en lui la capacité à diriger. Lors de ses discours de victoire, les 15 mars 2020 et 2026, Frédéric Rouan a, d'ailleurs, salué la mémoire de Georges Ducept, dit « Geogeo ».

Géographe de formation et ancien sportif de haut niveau en patinage de vitesse, Frédéric Rouan est responsable du Pôle Installation à la Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres. Il s'est investi dans la vie locale, comme Président de l'association « Tous pour l'École », représentant des parents d'élèves de la maternelle au lycée, puis Vice-Président de la PEEP locale.

Son premier mandat a été marqué par des réalisations structurantes : la réhabilitation du bâtiment Berton, transformé en espace périscolaire et en salles associatives, ainsi qu'un effort sans précédent sur la Voirie et les Réseaux. La valorisation du petit patrimoine, en particulier celui du Parc de Loisirs Ducept, a également constitué un axe fort de son action, tout comme le rétablissement du Garde-Champêtre, poste supprimé depuis 1983. Créant une vraie proximité avec les habitants, et toujours disponible, il incarne une nouvelle génération d'élus attachés à conjuguer union et ancrage local.





LISTE DES MAIRES DE SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX :



Du	Au	Nom du Maire	Information
14 Décembre 1789	21 Janvier 1797	M. Jacques MOUSSET	Officier Public puis 1er Maire de la commune
21 Janvier 1797	3 Février 1807	M. Nicolas GUILLET	1er Maire au sens moderne du terme
7 Juillet 1807	01 Mars 1813	M. Jacques GUÉRIN	
14 Avril 1813	22 Août 1820	M. Pierre Omer FAUCHER DE LA LIGERIE	Chevalier de l'Ordre Royal, Militaire à St-Louis
20 Novembre 1820	01 Août 1830	M. Marie Bernard « Amable » Constant d'ABZAC	Officier d'Infanterie et Vicomte
01 Août 1830	09 Septembre 1830	M. Pierre Alexandre DORINIÉ	Le 1er Adjoint remplace le Maire
09 Septembre 1830	28 Octobre 1832	M. Marie Jacques Gabriel GUÉRIN père	Nomination du Maire et du 1er Adjoint
28 Octobre 1832	19 Décembre 1851	M. François ARNAUD	Nomination du Maire et du 1er Adjoint
19 Décembre 1851	11 Août 1860	M. Guillaume ROUYER aîné	
11 Août 1860	18 Mai 1871	M. Simon Xavier RIGOLOT	Chevalier de la Légion d'Honneur
18 Mai 1871	18 Mars 1883	M. Jacques Édouard Nelzir GUÉRIN fils	
18 Mars 1883	18 Mai 1884	M. François Étienne MAUSSÉ	
18 Mai 1884	26 Septembre 1884	M. Jacques Édouard Nelzir GUÉRIN fils	
26 Septembre 1884	02 Août 1885	M. François Auguste FRADIN	Le 1er Adjoint remplace le Maire
02 Août 1885	24 Février 1889	M. François Étienne MAUSSÉ	
24 Février 1889	24 Janvier 1892	M. Michel REVILLE père	
24 Janvier 1892	15 Mai 1892	M. François Étienne MAUSSÉ	
15 Mai 1892	31 Décembre 1893	M. Armand Philippe BONNET père	Chevalier de la Légion d'Honneur
31 Décembre 1893	01 Janvier 1918	M. Jules GUILLET	Maire sous la Première Guerre mondiale
17 Février 1918	10 Décembre 1919	M. Michel REVILLE fils	Le 1er Adjoint remplace le Maire
10 Décembre 1919	03 Janvier 1937	M. Pierre TAITTINGER	
03 Janvier 1937	26 Novembre 1944	M. André BOYER	Maire sous la Seconde Guerre mondiale
26 Novembre 1944	18 Mai 1945	M. Henri ALLAIRE	Nomination du Maire et du 1er Adjoint
18 Mai 1945	18 Décembre 1945	M. Paul BONNET fils	Création du poste de 2ème Adjoint
18 Décembre 1945	10 Mai 1953	M. Albert MORIN	Suppression du poste de 2ème Adjoint
10 Mai 1953	22 Janvier 1965	M. Pierre TAITTINGER	Remise en place du 2ème Adjoint
4 février 1956	3 mars 1956	M. Gaston PIOCHAUD	Le 1er Adjoint remplace le Maire
3 mars 1956	22 Janvier 1965	M. Pierre TAITTINGER	
21 Mars 1965	28 Mars 1971	M. Gaston PIOCHAUD	
28 Mars 1971	06 Août 1972	M. Jean-Marie ARMAND	
06 Août 1972	26 Mars 1977	M. Jean VOISIN	
26 Mars 1977	16 Mars 2001	M. Georges DUCEPT	Maire-Honoraire
16 Mars 2001	26 Mai 2020	M. Jean Marc CAILLAUD	
26 Mai 2020	...	M. Frédéric ROUAN	

Toutes les informations figurant en gras font, dans la présente édition, l'objet, pour la première fois, d'une communication et d'une rectification, à la suite des travaux de recherche et d'analyse conduits par la municipalité en mai 2026.

RESULTATS ÉLÉCTORAUX

Élections Municipales 2026 : le taux de participation nationale s'établit officiellement à 57,10 % et celui de Saint-Georges-des-Coteaux a été de 71,51%.

La participation 2026 communale se situe à plus de 14 points au-dessus de la moyenne de participation nationale :
Félicitation à tous !

LISTE « CAP VERS L'AVENIR POUR SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX »

Élus :

1. Frédéric ROUAN
2. Valérie DAMIENS
3. Daniel ALLAIRE
4. Laetitia SOULA
5. Romain ROUAN
6. Christelle GLAUDEL
7. Francis PATRY
8. Danielle ARMAND
9. Thomas MASSIERE
10. Suzanne BERGERON
11. Serge JUGEAS
12. Kimberley FIEULAIN
13. Roland PLANTARD
14. Liliane BOURDIER
15. Sébastien GAUTHIER
16. Ambra WASTERLAIN
17. Logan DOLIMONT
18. Anaïs LEVRAGUE

Non élus :

19. Stevens CROMPAS
20. Angélique HARVOIRE
21. David COMBES
22. Cécile LABROUSSE
23. Jean-Pierre PERCHE
24. Martine CHARRUYER
25. Franck BOUCHET

LISTE « UNIS POUR SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX »

Élus :

1. Patrick PÉRONNEAUD
2. Nathalie GOBIN
3. Erwan MARTIN
4. Nathalie BONDUÉL
5. Olivier LAURENCEAU

Non élus :

6. Virginie BLENEAU
7. Guillaume ADNIN
8. Brigitte SEGUIN
9. Geraud CHAUMETTE
10. Corinne CORNUAU
11. Damien CHAUSSAT
12. Laurence PINAULT
13. Nathan SIRE
14. Virginie DROUHAUD
15. Matheo FAUCHER
16. Jacqueline MOREAU
17. Stéphane TROUVÉ
18. Tifaine GUERIN
19. Frédéric TESSON
20. Justine GESLAND
21. Éric BERTRAND
22. Catherine RICHAUDEAU
23. Axel ROSIER
24. Hélène BLONDEAU
25. Rémi PATRY

🗳️ **ÉLUE AVEC 55,35 %**

La liste de **Frédéric ROUAN, CAP VERS L'AVENIR POUR SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX**, remporte les municipales à Saint-Georges-des-Coteaux.

Source : Ministère de l'Intérieur.

Participation

71.51 %

1 657 inscrits

Abstention

28.49 %

660 inscrits

Votes blancs

2.05 %

34 inscrits

Votes nuls

1.45 %

24 inscrits

2020

✓ **RÉSULTATS COMPLETS**

Mis à jour le 15/03/2020 à 21h34

ABSTENTION : 41,59 %

MAIRE SORTANT : JEAN-MARC CAILLAUD

F. ROUAN

SE - UN SOUFFLE NOUVEAU POUR SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX

812 voix

18 sièges **52,09 %**

► [Detail de la liste](#)

2 sièges communautaires

O. LAURENCEAU

SE - ENSEMBLE, POURSUIVONS LA DYNAMIQUE !

563 voix

5 sièges **47,91 %**

► [Detail de la liste](#)

2026

✓ **RÉSULTATS COMPLETS**

Mis à jour le 27/03/2026 à 16h34

ABSTENTION : 28,49 %

MAIRE SORTANT : FREDERIC ROUAN

F. ROUAN

SE - CAP VERS L'AVENIR POUR SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX

885 voix

18 sièges **55,35 %**

► [Detail de la liste](#)

2 sièges communautaires

P. PÉRONNEAUD

SE - UNIS POUR SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX

714 voix

5 sièges **44,65 %**

► [Detail de la liste](#)

1 siège communautaire

Liste des candidatures	Conduite par	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Sièges au Conseil municipal	Sièges au Conseil communautaire
<u>CAP VERS L'AVENIR POUR SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX</u>	M. Frédéric ROUAN	885	38,20	55,35	18	2
<u>UNIS POUR SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX</u>	M. Patrick PÉRONNEAUD	714	30,82	44,65	5	1

Sur les 2317 électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune, 1657 se sont rendus aux urnes, soit un taux de participation de 71.51%. L'abstention ne s'élève qu'à 28.49%. On décompte également 34 votes blancs et 24 votes nuls.

Les résultats détaillés pour les listes en présence sont :

- La liste « CAP VERS L'AVENIR POUR SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX », menée par M. Frédéric ROUAN, obtient 885 voix, soit 55.35% des suffrages exprimés.
- La liste « UNIS POUR SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX », menée par M. Patrick PÉRONNEAUD, obtient 714 voix, soit 44.65% des suffrages exprimés.

INSTANTANÉS

MÉDAILLE DE LA VILLE À 2 HEROS

L'édile a souhaité mettre en avant les associations en appelant chaque Président à le rejoindre. Les enfants s'étant particulièrement distingués dans une association culturelle, artistique ou sportive ont également été mis à l'honneur avec la remise d'un diplôme notamment. Les agriculteurs pour leur soutien et leur aide logistique lors de l'épisode neigeux, les agents municipaux, les commerçants et acteurs du territoire ont été remerciés ainsi que les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes présents. Le Maire a terminé par remettre la Médaille de la Ville à Grégory BENOIST et Moïse DJITIN pour avoir porté secours à leur voisin au péril de leur propre vie.



VŒUX DU MAIRE



POT DE DÉPART D'UN AGENT



TÉLÉTHON



DIGITAL CLEAN UP DAY



NOUVEAU CCAS



REPAS DES AÎNÉS



CHASSE AUX ŒUFS



PREMIER CONSEIL MUNICIPAL



REMISE DES ÉCHARPES

100 HABITANTS DANS LE PUBLIC

Vous étiez plus d'une 100 aine à avoir assisté au Conseil Municipal d'installation : un record ! Votre présence témoigne de l'intérêt que vous accordez au village.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES ÉCHARPES

Lors d'un Point Presse, le Maire a remis les écharpes à ses 4 Adjoints.

UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE

La nouvelle composition du Conseil Municipal se structure autour du Maire, secondé par 4 Adjoints chargés de domaines clés de l'action municipale. À leurs côtés, 4 conseillers délégués viennent compléter l'équipe.



INSTANTANÉS

SOUS LA NEIGE



LEROY MERLIN

Avec le Président de l'Agglomération, le Maire s'est fortement investi et impliqué pour que cette enseigne ouvre le plus rapidement possible. Les salariés et les familles étaient en attente et inquiets depuis des mois. Le résultat est là : ouverture du Leroy Merlin le 14 avril 2026 après une inauguration réussie !



GÉNÉALOGIE



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Frédéric Rouan a été élu
2e Vice-Président de la
Communauté d'Agglomération
Saintes Grandes Rives, l'Agglo,
délégué à la Prospective territoriale,
au Développement industriel et aux
Dynamiques commerciales.

PRISE DE FONCTION



TROC PLANTES



FOOT JUNIOR LEAGUE CUP



INITIATION JUDO



COMMÉMORATIONS



PREMIER CONSEIL COMMUNAUTAIRE



ALÉDHA & MÉDIATHÈQUE





MÉMOIRE, CULTURE & TRANSMISSION

Le 5 mai, la municipalité a organisé pour la 3^{ème} année la Journée « Devoir de Mémoire ». Cette cérémonie, encadrée par les autorités et le Garde-Champêtre, a rendu hommage aux résistants et victimes de guerre. Les écoliers ont échangé avec élus, anciens combattants et Raymond GUÉRIF, fils de déportés. Merci à l'Association Marthe Castagnérol pour l'exposition des dessins des enfants.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



COMMÉMORATION & SOUVENIR

La municipalité a commémoré le 81^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945. Le Maire, entouré de ses Adjointes, des élus du Conseil Municipal, de l'UFAC, des porte-drapeaux, des autorités civiles et militaires, de l'AAP, des enfants, des enseignants, du CMJ et des habitants, a rendu hommage aux femmes et aux hommes tombés pour la France.



Présents : 14 ; Votants : 22 (21 : Délibérations 9 et 12 à 16) ; Absents : 9 ; Procurations : 8.

Secrétaire de séance : Madame Valérie DAMIENS.

Approbation du PV de la séance du Conseil Municipal du 08 juillet 2025

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Délibération n°1 : Mise en place du régime des astreintes

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Le Conseil Municipal décide, à la majorité, d'instaurer le régime des astreintes afin d'assurer la continuité du service public, la sécurité et le maintien de l'ordre. Les astreintes assurent un fonctionnement optimal des services dont l'intervention peut se justifier à tout moment.

SUFFRAGES EXPRIMÉS : 22
POUR : 17
CONTRE : 5

(M. PÉRONNEAUD Patrick, Mme BONDUEL Nathalie, M. LAURENCEAU Olivier, Mme SEGUIN Brigitte, M. TROUVÉ Stéphane)

Rudy VERGEYLEN a rejoint le service Prévention et Sécurité Publique en qualité de Garde Champêtre Chef depuis décembre 2025. Il exerce depuis 2006, témoignant d'une solide expérience dans la Prévention et la Sécurité Publique.

Délibération n°2 : Cadeaux de départ pour mutation

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE d'un cadeau aux agents partant pour mutation (150€ maximum). Le Conseil avait déjà régularisé cela pour les départs à la retraite. Elisabeth SALMON rejoint le service Citoyenneté pour l'accueil.

Délibération n°3 : Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG17 en matière de protection sociale complémentaire pour le risque santé

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE d'adhérer à une convention de participation pour un contrat collectif d'assurance santé à compter du 1er janvier 2026. Une participation financière de 15€ par mois sera accordée aux agents adhérents.

Délibération n°4 : Modalités d'exercice du travail à temps partiel pour les agents

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE d'autoriser le Maire à accorder les demandes de temps partiel, dans le respect des dispositions.

Délibération n°5 : Instauration d'une indemnité de mise sous pli de la propagande électorale

Rapporteur : Frédéric ROUAN

La Préfecture a délégué à la commune la réalisation des travaux pour la mise sous pli de la propagande électorale et le colisage des bulletins de vote. Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE d'instaurer une indemnité de mise sous pli de la propagande pour les agents.

Délibération n°6 : Présentation du Rapport Social Unique 2024

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Le Conseil, à l'unanimité, acte la prise de connaissance du RSU 2024.

Délibération n°7 : Modalités de mise à disposition de l'Espace Multipôles aux candidats dans le cadre des élections municipales de 2026

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Considérant que la commune souhaite garantir à chaque candidat ou liste la possibilité d'organiser des réunions électorales dans le respect des principes de neutralité et d'égalité de traitement, le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE les conditions de mise à disposition des salles. Chaque liste déclarée pourra bénéficier d'une mise à disposition gratuite de l'Espace Multipôles pour une réunion électorale publique. Le Maire rappelle que, dans le cadre des élections municipales de mars 2020, l'équipe précédente avait fait le choix de faire payer le prêt des salles. Il indique que, pour sa part, il n'est pas juste et démocratique de faire payer, d'où cette proposition de mise à disposition gratuite.

Délibération n°8 : Modification n°2 du règlement intérieur des salles municipales de la commune

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Le Maire rappelle que les bâtiments situés en face de l'école élémentaire ont fait l'objet de travaux de réhabilitation qui ont permis de transférer l'accueil périscolaire et quatre salles associatives depuis le mois de novembre 2024. Il convient de définir les conditions de mise à disposition de ce bâtiment auprès des associations et de modifier le règlement intérieur des salles.

Bâtiment Accueil Périscolaire et Salles Associatives

	Journée semaine	Soirée semaine	Forfait week-end	Journée week-end
Associations Saint-Georgesaises	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Délibération n°9 : Ouverture dominicale des commerces de détail

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Le Conseil doit donner son avis sur l'ouverture des concessionnaires automobiles (5 dates) et l'ouverture des enseignes de secteurs « articles de sport » et « équipements de la maison » (12 dates).

SUFFRAGES EXPRIMÉS : 21
POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 2
(Mme Stéphanie GAS, Mme Laëtitia SOULA)

Délibération n°10 : Approbation des comptes 2024 de la S.E.M.I.S

Rapporteur : Laëtitia SOULA

Le Conseil émet, à l'unanimité, un AVIS FAVORABLE sur 2024.

Délibération n°11 : Dénomination d'une nouvelle voie située au lotissement « Les Gallais »

Rapporteur : Romain ROUAN

Après avis favorable, à la majorité, des membres de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers », qui se sont réunis le 22 septembre 2025, le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE de dénommer « Rue des Petits Gallais » la nouvelle voie créée située au lotissement « Les Gallais ». Ce lotissement accueillera 14 lots destinés à la construction de logements. Monsieur Romain ROUAN informe l'assemblée qu'à la suite d'une question soulevée lors de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers », et après des recherches approfondies, le lieu-dit « les Gallais » tiendrait son appellation d'une famille originaire de Saint-Georges-des-Coteaux portant le patronyme « Gallais ». Monsieur Stevens CROMPAS le remercie pour ces informations.

TEMPS FORTS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Délibération n°12 : Transfert amiable des voies, espaces verts et réseaux du lotissement « Le Grand Romefort – Rue de La Borderie » dans le domaine public communal

Rapporteur : Romain ROUAN

Après avis favorable, à l'unanimité, des membres de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers », qui se sont réunis le 22 septembre 2025, Monsieur le Maire-Adjoint Romain ROUAN propose au Conseil d'accepter la rétrocession, à l'euro symbolique, et l'intégration des voies, espaces verts et réseaux du lotissement « Le Grand Romefort – Rue de La Borderie » dans le domaine public communal, sous réserve de la réception du compte-rendu de conformité des réseaux qui sera délivré par Eau 17. Il propose que les frais soient à la charge de l'ASL. Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE d'accepter la rétrocession de la parcelle AE n°848 de 1 542 m² et d'autoriser le Maire à effectuer les démarches pour le classement et l'intégration dans le domaine public communal des voies et réseaux du « Grand Romefort » sis Rue de La Borderie.

Délibération n°13 : Transfert amiable des voies, espaces verts et réseaux du lotissement « Les Jardins de Colombe » dans le domaine public communal

Rapporteur : Romain ROUAN

Après avis favorable, à l'unanimité, des membres de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers », qui se sont réunis le 22 septembre 2025, Monsieur le Maire-Adjoint Romain ROUAN propose au Conseil d'accepter la rétrocession, à l'euro symbolique, et l'intégration des voiries, espaces verts et réseaux du lotissement « Les Jardins de Colombe » dans le domaine public communal, sous réserve de la réception du compte-rendu de conformité des réseaux qui sera délivré par Eau 17. Il propose que les frais relatifs soient à la charge de l'ASL. Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE d'accepter la rétrocession de la parcelle AS 774 représentant 10 345 m² et d'autoriser le Maire à effectuer les démarches pour le classement et l'intégration dans le domaine public des « Jardins de Colombe » sis Rue du Muguet et Rue des Jonquilles.

Délibération n°14 : Convention entre la Commune de Saint-Georges-des-Coteaux et le Syndicat Départemental de la Voirie (SDV) pour la géolocalisation et géoréférencement des réseaux souterrains existants concernant le Chemin de Saint-Lô

Rapporteur : Romain ROUAN

Le Syndicat Départemental de la Voirie (SDV) a lancé un marché de géolocalisation et géoréférencement des réseaux souterrains existants, dans le cadre des obligations de repérage des réseaux existants. La commune envisage des travaux qui concernent la déconnexion du réseau pluvial communal raccordé à un puits privé – Chemin de Saint-Lô. La mission du SDV consiste à procéder aux investigations des réseaux souterrains lorsque la cartographie existante des réseaux enterrés est de précision insuffisante pour mener les travaux en toute sécurité. Une convention est proposée afin d'encadrer cette mission, précisant les engagements respectifs des deux parties, les modalités techniques d'intervention, ainsi que les aspects financiers. Les membres de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers », ayant débattu sur ce sujet, le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE d'approuver la convention.

Délibération n°15 : Déconnexion du réseau pluvial communal raccordé à un puits privé – Chemin de Saint-Lô

Rapporteur : Romain ROUAN

Considérant la volonté de la commune de mettre fin à cette situation non conforme et de régulariser le fonctionnement du réseau pluvial dans ce secteur, Considérant que ce raccordement, constitue une anomalie, sur le plan environnemental et réglementaire, en raison du risque de pollution directe de la nappe phréatique par absence de système de filtration, le Conseil, à l'unanimité, prend acte de la situation du raccordement des eaux pluviales communales dans un puits privé situé sur une propriété voisine de Monsieur Michel AZARD, Chemin de St-Lô, décide de procéder à la déconnexion du réseau pluvial communal de ce puits privé, et autorise la réalisation de travaux.

Délibération n°16 : Cession à Eau 17 de la parcelle cadastrée section ZL n°190

Rapporteur : Romain ROUAN

Monsieur le Maire-Adjoint Romain ROUAN expose qu'Eau 17 a construit un poste de refoulement, suite aux travaux commandés par la municipalité, sur la parcelle communale cadastrée ZL n°190. Le Syndicat Eau 17 demande la rétrocession de la partie occupée par le poste de refoulement, soit 30 m². Le Conseil, à l'unanimité, accepte de céder à l'euro symbolique les 30 m² à prendre dans la parcelle cadastrée ZL n°190, les frais de rédaction d'acte et division étant pris en charge par Eau 17.

Délibération n°17 : Saintes Grandes Rives, l'Agglo - Présentation du rapport d'activités et du Compte Administratif 2024 pour information et débat

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Le Président a adressé au Maire un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Le Conseil, à l'unanimité, prend acte du rapport.

QUESTIONS DIVERSES

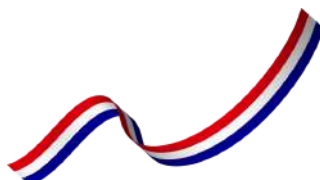
Animations passées et à venir

Rapporteurs : Laëtitia SOULA, Romain ROUAN et Freddy MOREAU

Monsieur Freddy MOREAU présente le Concert Quatuor Tadzio (Cyprien).

Remerciements

- De France Alafia Bénin pour le prêt d'une salle communale.
- De TPE pour sa subvention.
- Du BSCO pour l'organisation de la course Marcel Bergereau.
- De Mme et M. ASTIER pour l'intervention rapide des élus à l'accès Route d'Ecurat à Varaise.
- Des habitants du Moulin de Razé pour les travaux de voirie.
- De M. TOURENNE pour les réponses à ses demandes de raccordement (réseau des eaux).
- De Mme VEILLON et de ses voisins pour les caniveaux à l'Impasse de la Fontaine.
- De Mme DRUVENT pour les travaux au Grand Romefort.
- De Mme et M. ANNEREAU pour la rapidité de traitement de leur dossier d'urbanisme.
- De la famille FÉVRIER suite aux marques de sympathie transmises suite au décès de l'un des membres de leur famille.
- Du Maire aux habitants (une 50aine) présents à ce Conseil.



Présents : 16 ; Votants : 21 (sauf délibération 11 : 20) ; Absents : 7 ; Procurations : 5.

Secrétaire de séance : Madame Laëtitia SOULA.

Approbation du PV du Conseil Municipal du 08 juillet 2025

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Présentation de l'inventaire zones humides, réseau hydrographique, plans d'eau et maillage bocager par le Syndicat Mixte de Charente Aval

311 sondages pédologiques faits.

Principaux résultats de l'inventaire :

- Surface zones humides : 6,32 ha,
- 1 166 m réseau hydrographique au total sur la commune,
- 5 mares et 2 étangs : 4 360 m²,
- 112 650 ml de haies (12 048 ml haies inexistantes ou disparues),
- 238 hectares de zones boisées,
- 100 arbres isolés.

La Syndicat Mixte Charente Aval assume la responsabilité de la longueur de l'étude. Le Maire dresse un point sur les parcelles qui inondent lors des fortes pluies. Il affirme que les zones connues pour être inondables doivent être non constructibles. Il rappelle le cas qu'il a dû traiter concernant une parcelle urbanisable sur laquelle il a pris la responsabilité de donner un Avis Défavorable concernant un Certificat d'Urbanisme. Le juge lui a donné raison. Le Maire déclare qu'il est nécessaire d'intégrer ces éléments dans les documents d'urbanisme (PLUi). Il remercie Jean-Marie ARNAULD, présent dans le public, et Pascal BERTRAND, pour les données pluviométriques transmises.

Délibération n°1 : Validation de l'inventaire des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Le Conseil Municipal **approuve**, à l'unanimité, les conclusions de l'inventaire des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager.

Délibération n°2 : Modification du tableau des effectifs - Suppressions d'emplois

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Vu le départ à la retraite de 2 agents, il convient de supprimer les emplois :

- Rédacteur Principal 1^{ère} classe
- Adjoint tech. Principal 1^{ère} classe

Le Conseil Municipal **DÉCIDE**, à l'unanimité, les deux suppressions.

Délibération n°3 : Modification du tableau des effectifs - Création d'un emploi permanent d'Adjoint technique à temps complet

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de créer un emploi en raison du départ à la retraite d'un agent au Service Technique. Le Conseil, **DÉCIDE**, à l'unanimité, de créer au tableau des effectifs un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet, à compter du 1^{er} mars 2026.

Délibération n°4 : Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Monsieur le Maire expose qu'il est possible de recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement d'un fonctionnaire ou agent de droit public indisponible. Le Conseil, **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer les contrats d'engagement pour remplacer un fonctionnaire ou contractuel indisponible.

Délibération n°5 : Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier, à savoir l'entretien des espaces verts ; le Conseil **DÉCIDE**, à l'unanimité, la création au 1^{er} avril 2026 d'un emploi non permanent d'Adjoint technique territorial, à temps complet.

Délibération n°6 : Mise en place de l'Indemnité forfaitaire complémentaire pour élections

Rapporteur : Frédéric ROUAN

CONSIDÉRANT que le Conseil peut décider de mettre en place l'indemnité complémentaire élection pour les agents accomplissant des travaux supplémentaires, **le Maire indiquant que cette délibération est une régularisation**, le Conseil, **DÉCIDE**, à l'unanimité, d'instituer l'indemnité. Le montant sera le taux moyen de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires d'attaché.

Délibération n°7 : Autorisation d'armement du Garde Champêtre communal

Rapporteur : Frédéric ROUAN

La décision d'armer le Garde Champêtre relève de la seule décision du Maire. Cependant, le Maire tient à soumettre ce point à l'avis du Conseil Municipal.

Considérant que la commune dispose d'un coffre-fort situé dans une pièce sécurisée, le Conseil, à la majorité, **DÉCIDE** :

SUFFRAGES EXPRIMÉS : 21
POUR : 16
CONTRE : 5

(M. PÉRONNEAUD Patrick, Mme BONDUEL Nathalie, M. LAURENCEAU Olivier, Mme SEGUILIN Brigitte, M. TROUVÉ Stéphane)

1. **D'autoriser l'armement** de Rudy VERGEYLEN, Garde Champêtre, en lui accordant le port d'armes conformément aux dispositions du Code de la Sécurité Intérieure.
2. **De constater que le Garde Champêtre** a satisfait à la formation préalable à l'armement et qu'il accomplira régulièrement les formations d'entraînement annuelles.

Monsieur Allan GLAUDEL demande la parole. Il indique que les membres de l'Opposition viennent de voter contre cette délibération, tout en demandant au Maire si celle-ci vise bien à assurer la sécurité de l'agent. Le Maire confirme qu'armer notre policier rural est un choix de responsabilité et de protection de l'agent dans l'exercice de ses missions. Allan GLAUDEL dit prendre acte du vote de l'Opposition.

Délibération n°8 : Répartition des produits issus des concessions du cimetière

Rapporteur : Frédéric ROUAN

Considérant que, jusqu'à présent, la répartition est demeurée inchangée, à raison de deux tiers au profit de la commune et d'un tiers au CCAS ; **Considérant** les échanges avec le Service de gestion comptable ; **il est proposé** de modifier la répartition des produits des concessions du cimetière et de prévoir l'intégralité de ces produits sur le budget principal de la commune, au compte 70311 (nomenclature M57) ; Le Conseil, **DÉCIDE**, à l'unanimité de **modifier** la répartition des produits des concessions du cimetière.

TEMPS FORTS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Délibération n°9 : Demande d'autorisation pour la plantation d'un arbre par des administrés sur une parcelle du domaine communal

Rapporteur : Romain ROUAN

Vu la demande formulée par courrier daté du 13 janvier 2026 par Éric BONNET et Roland ROUÉ, sollicitant l'autorisation de planter un arbre visant à remplacer 2 arbres qui avaient été coupés il y a 10 ans sur une portion du domaine communal ; **Après consultation, le 27 février, des membres de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers », lesquels ont émis un avis favorable** ; Considérant que la plantation proposée contribue à l'amélioration du cadre de vie ; Considérant que ladite plantation n'entrave pas les usages normaux du domaine public et qu'elle respecte les contraintes de sécurité, notamment concernant les réseaux aériens et souterrains ; le Conseil, **DÉCIDE, à l'unanimité**, d'autoriser Éric BONNET et Roland ROUÉ à planter un Érable, sur le trottoir situé au 67-68 Les Barbotines 3, relevant du domaine communal.



Délibération n°10 : Acquisition d'une parcelle privée située en bordure du chemin communal d'Ecurat cadastrée Section AE – Parcelle n°915

Rapporteur : Romain ROUAN

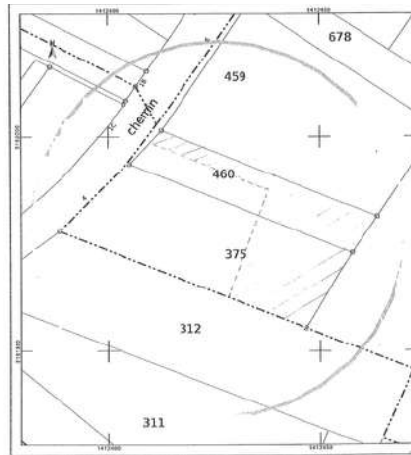
Vu la proposition de cession d'une parcelle de 40 m², 4 Chemin d'Ecurat lieu-dit La Vallée, sur un talus, en dehors du mur de la propriété du vendeur, et supportant un poteau d'alimentation électrique ; Vu l'intérêt général de l'opération visant à :

- Régulariser l'emprise foncière du chemin communal
- Sécuriser le talus jouxtant la voie
- Maîtriser un terrain supportant un ouvrage public (poteau)

Après avis favorable de la commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux divers » ;

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **Approuve** l'acquisition de la parcelle susmentionnée à l'euro symbolique ;
- **Constate** l'intérêt de l'opération ;
- **Décide** que tous les frais seront à la charge du vendeur.



Délibération n°11 : Modification des statuts du SDEER (Autorité locale compétente du Plan Corps Rue Simplifié - PCRS)

Rapporteur : Romain ROUAN

Monsieur le Maire-Adjoint rappelle que, le 24 novembre 2025, le Comité du SDEER a modifié ses statuts, afin que le Syndicat réalise ou participe à la réalisation, au financement et au maintien d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS). **Vu l'avis favorable de la commission « Réseaux » ;** le Conseil, **à l'unanimité**, est favorable aux modifications.

QUESTIONS DIVERSES

Remerciements

- De M. et Mme BAUDOT à Romain ROUAN pour l'élagage du noyer au Bois du Merle.
- De Mme PINIER à Romain ROUAN pour sa réactivité à l'étanchéité d'un regard.
- De M. VIDAL pour le soutien apporté au décès de son épouse.
- De M. et Mme ROBERT pour les témoignages de sympathie apportés au décès de leur fils.

Allocution de Monsieur le Maire

« Mesdames, Messieurs,
Ce dernier Conseil Municipal de notre mandat est, pour nous tous, je pense, un moment particulier. Élu Maire en 2020 pour la première fois, je mesure aujourd'hui le chemin parcouru et la responsabilité qui a été la nôtre tout au long de ces années. Je souhaite d'abord m'adresser aux agents municipaux, Isabelle DARRIEUX, notre Directrice Générale des Services, s'en fera le relais auprès de ses collègues. Votre sens du service public a été constant. Vous avez su assurer la continuité du service communal dans des contextes parfois difficiles, vous adapter aux contraintes, répondre aux attentes des habitants avec sérieux et discrétion. Le bon fonctionnement de notre commune vous doit beaucoup, et je tiens à vous en remercier sincèrement.

Un merci particulier à Isabelle DARRIEUX. Je tiens à vous remercier très sincèrement pour votre énorme travail depuis que vous êtes arrivée. Vous êtes arrivée à un moment compliqué, merci pour votre professionnalisme, votre rigueur et votre loyauté.

Je veux également remercier les élus municipaux qui se sont pleinement investis dans le travail collectif.

Être élu local, c'est accepter le dialogue, la confrontation des idées, mais aussi la recherche de solutions concrètes dans l'intérêt général. Ceux qui ont fait le choix du travail, de la présence, de l'étude des dossiers et de la construction ont contribué, par leur engagement, à faire avancer notre commune.

Je souhaite rappeler ici une conviction profonde : le débat démocratique est indispensable, mais il n'a de sens que lorsqu'il est guidé par l'intérêt général, le respect des personnes et la volonté de faire progresser les projets. Durant ce mandat, nous avons parfois connu des échanges difficiles. J'ai toutefois toujours veillé, pour ma part, à maintenir un cadre républicain, respectueux et ouvert, fidèle à l'idée que je me fais de la fonction de Maire.

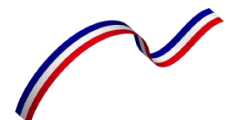
Être Maire pour la première fois est une expérience exigeante. Elle demande de décider, d'assumer, de tenir un cap, parfois dans l'adversité. J'ai essayé de le faire avec sérieux, honnêteté et constance, en m'appuyant sur les agents, sur les élus investis, et sur une équipe municipale mobilisée au service des habitants. Ce mandat m'a confirmé une chose essentielle : une commune avance lorsque l'on privilégie le travail, le dialogue et la responsabilité. Rien ne se construit durablement dans la défiance permanente ou la polémique systématique.

À l'approche d'une nouvelle échéance électorale, je souhaite que chacun puisse s'exprimer devant les habitants avec clarté, sincérité, honnêteté et respect, car c'est cela qui honore la démocratie locale.

Je veux simplement dire merci.

Merci à tous les Saint-Georgaises et Saint-Georgais qui nous ont fait confiance. Merci aux agents pour leur engagement quotidien. Merci aux élus qui ont travaillé avec sérieux et loyauté. Merci à celles et ceux qui, malgré les difficultés, ont toujours gardé comme priorité l'intérêt de notre commune. Je vous remercie de votre attention et j'invite ceux qui le souhaitent à partager un verre ».

L'équipe majoritaire du Conseil et le public applaudissent le Maire.



Présents : **21** (avant 18h40 : **20**) ; Votants : **23** ; Excusés & Procurations : **2** (avant 18h40 : **3**).

Secrétaire de séance : Madame Ambra WASTERLAIN.

M. DOLIMONT Logan à M. GAUTHIER Sébastien

M. ADNIN Guillaume à M. MARTIN Erwan

Mme FIEULAIN Kimberley, absente lors de l'appel nominal et ayant donné pouvoir à M. ROUAN Romain, entre en séance à 18h40. À compter de cette heure, elle siège personnellement et participe aux votes non encore intervenus. Le pouvoir cesse de produire effet à la même heure.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 03 février 2026
- Élection du Maire
- Détermination du nombre d'Adjoints
- Élection des Adjoints
- Lecture et remise d'une copie de la charte de l'élu local

Ouverture de la séance d'installation

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUAN, Maire sortant, qui procède à l'appel des conseillers municipaux élus et les déclare installés dans leur fonction.

Présidence de l'Assemblée

Monsieur le Maire sortant cède la présidence à la doyenne d'âge, Madame Liliane BOURDIER.

Elle informe l'assemblée que trois conseillers municipaux issus de la liste « UNIS POUR SAINT GEORGES DES COTEAUX » ont présenté leur démission de leur mandat de conseiller municipal dès le lendemain de leur élection :

- Monsieur **Patrick PÉRONNEAUD** a transmis sa démission le lundi 16 mars 2026 à 12h30,
- Monsieur **Olivier LAURENCEAU** a transmis sa démission le lundi 16 mars 2026 à 19h46,
- Madame **Nathalie BONDUEL** a transmis sa démission le lundi 16 mars 2026 à 20h46.

Conformément aux dispositions du Code électoral, ils sont remplacés par les candidats suivants de la même liste, dans l'ordre de présentation.

Ont ainsi été convoqués ce jour :

- Madame Virginie BLENEAU,
- Monsieur Guillaume ADNIN,
- Madame Brigitte SEGUIN.

Approbation du PV du Conseil Municipal du 03 février 2026

Le Conseil Municipal, réuni en séance d'installation le 20 mars 2026, sous la présidence de Madame Liliane BOURDIER, arrête le PV de la séance du 03 février 2026. Le PV est **approuvé à l'unanimité**.

La Présidente de séance donne lecture des articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales :

L'article L.2122-4 dispose que :
« Le Conseil Municipal élit le Maire et les Adjoints parmi ses membres, au scrutin secret [...] ».

L'article L.2122-7 dispose que :
« Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue [...] ».

Mme Kimberley FIEULAIN, absente lors de l'appel nominal et ayant donné pouvoir à M. Romain ROUAN, entre en séance à 18h40. À compter de cette heure, elle siège personnellement et participe aux votes non encore intervenus.

Constitution du Bureau

La Présidente de séance annonce que deux assesseurs au moins doivent être désignés pour procéder aux opérations de vote. Elle ajoute que, dans un esprit d'ouverture et de collaboration, il est proposé de nommer un assesseur de chaque liste : Madame Kimberley FIEULAIN et Monsieur Erwan MARTIN sont ainsi désignés.

Élection du Maire

La Présidente de séance annonce qu'il va être procédé à l'élection du Maire et demande s'il y a des candidats.

Monsieur Frédéric ROUAN propose sa candidature aux fonctions de Maire.

La Présidente de séance invite le Conseil Municipal à procéder, au scrutin secret et à la majorité des suffrages, à l'élection du Maire.

Résultats du premier tour

- a) Pas pris part au vote : **0**
- b) Votants (enveloppes) : **23**
- c) Suffrages déclarés nuls : **0**
- d) Suffrages blancs : **5**
- e) Suffrages exprimés : **18**

Candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	Chiffres	Toutes lettres
ROUAN Frédéric	18	Dix-huit

Madame Liliane BOURDIER déclare qu'elle espère que les conseillers travailleront sereinement, tous ensemble pour le bien des Saint-Georgais.

Proclamation de l'élection du Maire

Madame Liliane BOURDIER déclare avoir le plaisir et l'honneur d'annoncer que **Monsieur Frédéric ROUAN est proclamé Maire** et immédiatement installé dans ses fonctions.

TEMPS FORTS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Madame Liliane BOUDIER remet l'écharpe tricolore au nouveau Maire.

Applaudissements du public.

Il préside la suite de la séance d'installation du Conseil Municipal.

Détermination du nombre d'Adjoints

Considérant que le Conseil Municipal compte 23 membres.

Considérant que le nombre maximum d'Adjoints au Maire pouvant être nommés à Saint-Georges-des-Coteaux est de 6.

Le Maire propose la création de 4 postes d'Adjoints.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés, **DÉCIDE** la création de 4 postes d'Adjoints au Maire.

Résultat du vote :

VOTANTS : 23
POUR : 18
ABSTENTIONS : 5

(Mme GOBIN Nathalie, M. MARTIN Erwan,
Mme BLENEAU Virginie, M. ADNIN Guillaume,
Mme SEGUIN Brigitte)

Élection des Adjoints

Le Maire a rappelé que les Adjoints sont élus, au scrutin secret de liste paritaire, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. **Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.**

Le Conseil Municipal a décidé de laisser un délai de deux minutes pour le dépôt, auprès du Maire, des listes de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire.

Monsieur Romain ROUAN déclare qu'il est candidat.

Il ajoute que sur sa liste figurent Madame Laëtitia SOULA, Monsieur Daniel ALLAIRE et Madame Valérie DAMIENS.

Le Maire constate qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire a été déposée. Il est ensuite procédé à l'élection des Adjoints au Maire, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Résultats du premier tour

- a) Pas pris part au vote : 0
- b) Votants (enveloppes) : 23
- c) Suffrages déclarés nuls : 0
- d) Suffrages blancs : 5
- e) Suffrages exprimés : 18

Candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	Chiffres	Toutes lettres
ROUAN Romain	18	Dix-huit

Proclamation élection des Adjoints

Ont été proclamés Adjoints les candidats de **la liste conduite par Monsieur Romain ROUAN.**

Ils prennent rang dans cet ordre :

- **1^{er} Adjoint au Maire :**
Monsieur ROUAN Romain
- **2^{ème} Adjointe au Maire :**
Madame SOULA Laëtitia
- **3^{ème} Adjoint au Maire :**
Monsieur ALLAIRE Daniel
- **4^{ème} Adjointe au Maire :**
Madame DAMIENS Valérie

Monsieur le Maire les félicite.

Applaudissements du public.

Lecture de la charte de l' élu

Après l'élection des Adjoints, le Maire lit la charte de l' élu.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire demande si les élus de la liste « Unis pour Saint-Georges-des-Coteaux » souhaitent prendre la parole.

Monsieur Erwan MARTIN déclare qu'ils espèrent que les échanges seront constructifs et respectueux. Monsieur le Maire répond qu'il partage cette position.

Allocution de Monsieur le Maire

« Mesdames, Messieurs,
Chers amis,
Ce Conseil Municipal d'installation est un moment essentiel de la vie démocratique de notre commune. Je tiens avant tout à remercier l'ensemble des électrices et électeurs qui se sont déplacés pour faire entendre leur voix dimanche dernier. La participation est le socle vivant de notre démocratie locale.

Notre élection du dimanche 15 mars fut une grande joie. C'est avec une très grande émotion que j'endosse aujourd'hui, de nouveau, cet habit de premier magistrat de notre commune. C'est une émotion personnelle, mais c'est aussi une émotion collective.

Maire est, pour ma part, le plus beau mandat d'un élu. C'est le mandat de la proximité et de l'action concrète.

Je souhaite saluer l'ensemble de mon équipe « CAP VERS L'AVENIR POUR SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX » pour la campagne qu'elle a menée, avec un engagement fort, sans compter ni son temps ni ses efforts. Je tiens également à adresser une mention particulière à celles et ceux qui ne siègent pas dans ce nouveau Conseil Municipal : Stevens, Angélique, David, Cécile, Jean-Pierre, Martine et Franck.

Je pense également à Marie-Luce, Allan et Freddy pour leur soutien indéfectible tout au long de cette campagne et pour leur présence dans le public ce soir.

C'est une équipe qui a montré son engagement, et qui aujourd'hui a hâte de mettre ses compétences et son énergie, au service de notre commune.

Je tiens à remercier une nouvelle fois les 885 électeurs, soit plus de 55 % des votes exprimés, qui ont voulu témoigner, par leur vote, leur confiance en notre équipe. Avec 71.5 % de participation, ce résultat nous donne une grande légitimité. Ce résultat nous donne aussi une très grande responsabilité et nous en sommes conscients.

Quelques mots sur la campagne qui vient de se dérouler : je tiens à dire que notre campagne a été basée sur l'écoute, l'échange, la construction commune et la transparence. Notre ligne de conduite a été DE NE PARLER QUE de notre programme, rien que de notre programme ... et ça a payé.

La campagne est dorénavant finie, le 1^{er} Conseil Municipal est arrivé et maintenant nous sommes tous responsables de la direction que prendra notre commune.

Être élu avec 55 % des suffrages, c'est recevoir une confiance nette, mais c'est aussi un devoir d'exigence, d'humilité et de rassemblement.

Ainsi, je vous informe qu'avant-hier, mercredi, j'ai personnellement appelé la nouvelle tête de liste de la liste « Unis pour Saint-Georges-des-Coteaux », Nathalie GOBIN, vu que Patrick PÉRONNEAUD a démissionné dès le lundi 16 mars, comme Olivier LAURENCEAU et Nathalie BONDUEL.

TEMPS FORTS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Je l'ai appelée afin de lui proposer de faire table rase de ses 6 dernières années mais aussi de la campagne, et de lui proposer de travailler intelligemment et de manière constructive pour la collectivité.

Mon discours est simple : le débat est toujours ouvert, nous pouvons parler de tout et poser toutes les questions à condition qu'il n'y ait pas d'attaques personnelles.

Nous avons prévu de se voir physiquement dans les prochains jours, avec mes 4 nouveaux Adjoints.

Notre commune a besoin d'unité pour avancer. Les défis qui nous attendent sont nombreux.

Et nous ne réussirons que si nous savons dépasser les clivages pour travailler ensemble, dans l'intérêt général.

Preuve concrète de notre part, de notre volonté de travailler ensemble, ce soir, comme vous avez pu le voir, nous avons proposé de nommer un assesseur issu de chaque liste.

En ce jour d'installation, je forme le vœu que ce mandat soit placé sous le signe du respect, du travail collectif et d'un engagement au service de tous.

Concernant notre projet, construit collégialement avec les forces vives et les habitants, il se résume en 6 priorités :

- Agir sur la prévention et la sécurité
- Placer la santé au cœur de l'action locale
- Améliorer le cadre de vie et les équipements
- Soutenir la jeunesse et l'Éducation
- Faciliter l'inclusion et le vivre ensemble
- Développer la Culture et les événements

Aujourd'hui nous avons élu 4 Adjoints au Maire. Chacun de ces Adjoints sera à l'écoute et disponible pour recevoir tous les habitants et pour répondre à chacun, concernant son champ de compétence.

Les habitants, les jeunes et les moins jeunes, seront consultés et écoutés, via les « Rencontres Habitants-Élus » dans vos quartiers et hameaux, que nous avons initiées dans le mandat précédent, via aussi « Le café du Maire des Adjoints », que nous allons créer.

Les « Rencontres Habitants-Élus » et « Le café du Maire des Adjoints » seront de véritables moments d'échanges avant la décision publique.

De plus, cela passera par la transparence, l'information et la communication notamment en instaurant un bilan à mi-mandat comme dans le mandat précédent.

Et comme nous l'avons dit et écrit, le budget sera maîtrisé en sollicitant activement et systématiquement des aides financières existantes (Europe, Conseil Départemental, Conseil Régional).

Je souhaite m'adresser à l'ensemble de nos concitoyens : cette mairie est la maison de toutes les Saint-Georgeaises et de tous les Saint-Georgeais. Elle vous est pleinement ouverte. Votre parole compte, vos idées sont essentielles, et votre engagement est indispensable pour bâtir ensemble l'avenir de notre commune.

Avant de conclure, je voudrais adresser un message particulier aux agents municipaux avec qui je travaille depuis 6 ans.

Le principe de notre administration, et ils le savent bien, c'est la continuité républicaine.

Je sais que je pourrai compter sur leur professionnalisme, sur leur dévouement et sur leur expérience.

Je sais qu'Isabelle et Sophie, ici présentes, sauront relayer ce message à leurs collègues.

Dès lundi matin, les Adjoints et moi-même iront en mairie pour un premier contact officiel avec tous les agents communaux techniques et administratifs.

J'adresserai mes derniers mots à ceux qui vont désormais exercer, à mes côtés, les responsabilités municipales.

La mairie, selon la définition, est une collectivité territoriale qui a pour principale mission de satisfaire les besoins quotidiens de la population. La mairie, c'est le visage de la République dans une ville. C'est le lieu où flotte son drapeau tricolore et où s'inscrit sa devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Chacun d'entre nous est, à partir de ce soir, un représentant de notre bien commun le plus précieux, cette République, avec ses lois et ses valeurs fondamentales. C'est une belle et grande responsabilité.

N'oublions jamais que nous avons été élus pour servir les électeurs Saint-Georgeais et nous serons dignes de la confiance qu'ils ont placée en nous.

L'élu doit porter, défendre et faire la promotion de ses commerçants locaux, de la production locale.

L'élu doit écouter, encourager et favoriser réellement les projets de développement de sa commune et doit être facilitateur.

Tout cela, nous le serons et j'y veillerai personnellement. Je vous remercie de votre attention ».

Applaudissements du public.

Avant de partager un moment convivial, Monsieur le Maire Frédéric ROUAN propose à l'ensemble des 23 conseillers municipaux de faire une photographie officielle dans la salle polyvalente sous le blason de la commune.



MA VILLE EN ACTION

ANIMATIONS

Ici, il se passe toujours quelque chose. Notre commune vibre toute l'année au rythme des événements, des rencontres et des grands rendez-vous qui rassemblent toutes les générations. Les mythiques Descentes en Caisses à Savon font rugir les rues d'antan dans une ambiance festive. La célèbre Fête historique du Melon fait revivre notre patrimoine avec passion et authenticité, attirant habitants et visiteurs. Côté culture, le festival Transe Atlantique résonne dans la commune au son des découvertes artistiques, tandis que le concert de musique classique dans l'église offre une parenthèse d'émotion et d'élégance. Culture, patrimoine, musique, fêtes, traditions : notre commune ne se contente pas d'être dynamique... elle est vivante et tournée vers le partage. L'animation n'est pas un événement ponctuel : c'est un véritable art de vivre.



MA VILLE EN ACTION

ANIMATIONS

■ FÊTE DU PARC & CAISSES À SAVON - 6 JUIN

Fête foraine tout le week-end
Nouveau toboggan gonflable & Manèges
Voitures américaines
Baptêmes en CaisSES à Savon pour les orphelins des sapeurs-pompiers
Restauration rapide le midi et l'après-midi

Essais des CaisSES à Savon de 10h00 à 12h00
Descentes de 13h30 à 18h00
Podium et remise des récompenses à 18h30

Dîner dansant – 20h / 17€
Réservations repas : 06.59.11.19.73



■ CULTURE & FESTIVAL - 26 JUIN

À 18h, à la médiathèque, lancement du livre *Saint-Georges-des-Coteaux (1890-1969) Images d'autrefois*.
À partir de 18h30, le Festival hors les murs vous accueillera dans le Parc de Loisirs Georges DUCEPT.

TRANSE ATLANTIQUE
HORS LES MURS
PARC DE SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX

■ LE CAFÉ DU MAIRE & DES ADJOINTS

Le Maire et ses 4 Adjointes auront le plaisir de vous retrouver le samedi 27 juin de 9h00 à 11h00 (sans rendez-vous !) à la Mairie.



■ CINÉ PLEIN AIR - 3 JUILLET

Vendredi 3 juillet au Parc Georges DUCEPT
22h30 – Gratuit
Restauration sur place
Dès 16h : marché d'artisans d'art
Film « **La Famille BÉLIER** » (2014) d'Éric Lartigau
avec Karin Viard, François Damiens et Louane



■ CHEMINS DE MÉMOIRE - 12 JUILLET

Dimanche 12 juillet (matin), déplacement de **véhicules militaires** et de voitures anciennes



■ 26ÈME TOUR CYCLISTE FÉMININ DE LA CHARENTE-MARITIME ÉLITE NATIONALE

Épreuve Cycliste par équipes

Dates : du 31 juillet au 02 août



Participation de vingt équipes (16 françaises qui représenteront le plus haut niveau amateur et quatre étrangères dont l'équipe professionnelle de l'Union Cycliste Internationale basée en Suisse)

Dimanche 02 août :

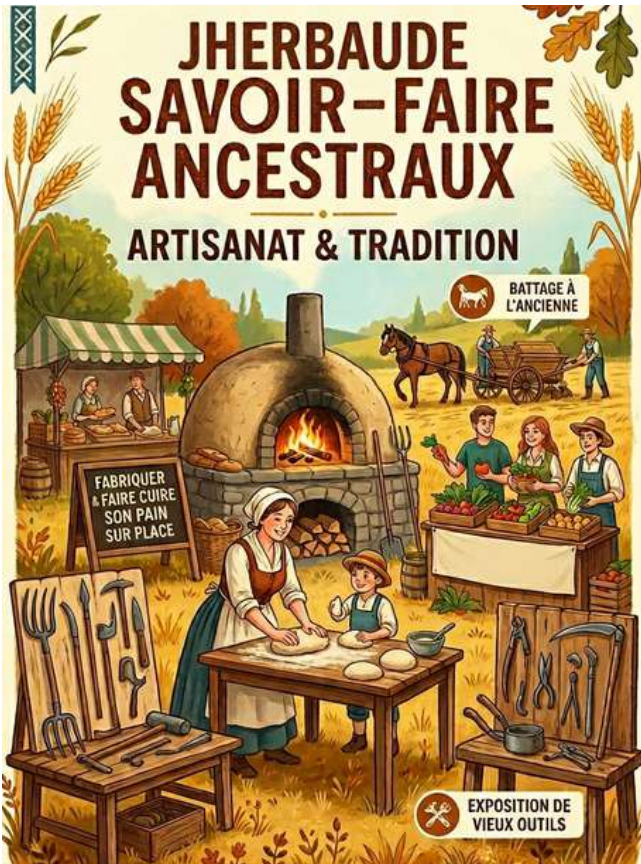
Pont l'Abbé d'Arnoult-Saintes

Traversée du bourg de Saint-Georges-des-Coteaux à 14h55

Arrivée vers 16h00 sur le Cours National à Saintes après 5 tours de circuit puis cérémonie protocolaire finale sur un podium sonorisé

MA VILLE EN ACTION

ANIMATIONS



JHERBAUDE SAVOIR-FAIRE ANCESTRAUX ARTISANAT & TRADITION

BATTAGE À L'ANCIENNE

FABRIQUER & FAIRE CUIRE SON PAIN SUR PLACE

EXPOSITION DE VIEUX OUTILS

FÊTE DE LA JHERBAUDE - 25 ET 26 JUILLET

Labour avec les chevaux, Rémoleur & Maréchal-Ferrant, Exposition de tracteurs, de caravanes des années 70 et de voitures anciennes, Promenade en tracteur calèche, Initiation fabrication de la Jherbaude baguette à l'ancienne et seigle noir, Stands artisanaux, Jeux en bois & gonflables

Samedi 25 juillet (10h-00h) :

- 11h00 : Battage à l'ancienne & fabrication du pain
- 15h30 : Travail de la terre
- 17h30 : Inauguration officielle puis Danse Folklorique
- Soirée : **Cavalcade** avec chars, bandas et musique & **Dîner spectacle** animé / 17€ (sur réservation)

Renseignements : 06.59.11.19.73. Fin des inscriptions pour le repas le 15 juillet. Règlement à l'ordre de Scène Ouverte adressé à Madame FAVRE, 15 Chemin de Choisy, 17 100 Bussac-sur-Charente.

Dimanche 26 juillet (06h-00h) :

- Marché fermier de producteurs locaux
- **Brocante (le mètre linéaire est gratuit !)**
- 11h00 : Battage à l'ancienne & fabrication du pain
- 15h30 : Travail de la terre
- 18h00 : Danse Folklorique
- 19h00 : **Omelette géante offerte par la municipalité** (apporter vos couverts)

FÊTE DU MELON - 22 & 23 AOÛT



Samedi 22 août :

- Vente de melons tout le week-end
- Pétanque : concours en triplettes & Petite restauration
- **Randonnée pédestre gourmande semi-nocturne**
- Remise du **Prix Rosière et Rosier** à 22h00 (candidature à transmettre à la mairie : accueil.mairie@sgdc17.fr)
- **Feu d'artifice** à 23h00

FÊTE DU MELON

SAMEDI 22 AOÛT

10H Concours en triplettes sur invitation. Petite restauration

INFO RANDONNÉE
Randonnée pédestre gourmande semi-nocturne
Départ libre à partir de 17h30 jusqu'à 19h00 à l'Espace Multipôles
10 km
Repas par étape
Inscription obligatoire à la Mairie : 15€ / adultes et 8€ / jusqu'à 12 ans
Apporter verre et couverts et prendre une gourde et une lampe frontale
Pas de bouteilles distribuées

22H Remise du prix Rosière et Rosier à 22h00
23H Feu d'artifice à 23h00

Dimanche 23 août :

- **Anguillade** le midi



COURSE CYCLISTE 18^e Prix Marcel BERGEREAU - 9 AOÛT

Départ à 13h00



FORUM DES ASSOCIATIONS & ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS - 4 SEPTEMBRE

Vendredi 4 septembre 17h00-20h00

Tous les nouveaux arrivants sont invités autour d'un moment convivial à 19h00
Salle polyvalente

CONCERT QUATUOR TADZIO - 5 SEPTEMBRE

Samedi 5 septembre 18h30
Violon, alto, violoncelle, piano
Gratuit - Église

INSCRIPTION Randonnée pédestre du 22 août 2026

Nom et Prénom :

Adresse :

Tél :

Nombre d'adultes : X15€

Nombre d'enfants (< 12 ans) : X 8€

Montant Total€

Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public

Renseignements / Inscriptions : Mairie 05 46 92 91 04

accueil.mairie@sgdc17.fr - 11 Grand Rue, 17810 St-Georges-des-Coteaux 25

TÉLÉVISION

CYPRIEN DES 12 COUPS DE MIDI A SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX POUR LA 3^e ANNÉE CONSÉCUTIVE !

Formé en 2023 par quatre étudiants du conservatoire régional de Paris, le Quatuor Tadzio à des ses premiers concerts, suscité l'enthousiasme. Constitué de Cyprien Fohr (piano), Lucie Moreau (violon, St-Georgeaise), Mathilde Weil (alto) et Paul Manent (violoncelle), il fait partie de cette lignée rare de quatuors avec piano à vocation permanente. L'insuffisante fréquence de ces ensembles justifie l'un de leurs souhaits majeurs : défendre un répertoire parfois délaissé, en en interprétant de grands chefs d'œuvre comme les pépites oubliées ou les créations contemporaines.

Ses membres étant aujourd'hui basés à Berlin, Bruxelles, Neuchâtel et Paris, leurs retrouvailles sont toujours pour eux l'occasion d'un voyage musical captivant, dont la beauté est autant due à leur expertise en tant qu'instrumentistes qu'à leur remarquable cohésion d'ensemble.

Cyprien, le pianiste, a réalisé une performance rare à l'émission « Les 12 coups de midi », diffusée sur TF1 : après 212 participations, il est parti de son plein gré pour se consacrer à ses études. Il fera partie de ce quatuor, qui se produira pour la troisième année consécutive à l'église de Saint-Georges-des-Coteaux le 5 septembre.



COMMERCES



LA MEILLEURE BOULANGERIE DE FRANCE

Gérants du Fournil d'Hortense à Saint-Georges-des-Coteaux, Cindy et Julien Benoist ont participé à l'émission de M6 « La meilleure boulangerie de France ».

À Saint-Georges-des-Coteaux, une belle mise en lumière pour un commerce bien connu des habitants. La boulangerie Le Fournil d'Hortense a participé à l'émission télévisée La meilleure boulangerie de France, diffusée sur M6, dans le cadre d'une semaine consacrée à la Charente-Maritime. Aux commandes de l'établissement depuis 2022, Cindy et Julien Benoist ont été approchés il y a quelques mois pour rejoindre cette aventure culinaire. Après un temps de réflexion, le duo a choisi de relever le défi, y voyant une occasion de valoriser leur travail et de partager leur passion avec un public plus large. Attachés à une fabrication artisanale et à la qualité des produits, les deux boulangers ont à cœur de mettre en avant leur savoir-faire ainsi que leurs créations originales. Viennoiseries, pains spéciaux et pâtisseries travaillées font partie des spécialités qu'ils auront l'opportunité de présenter au jury de l'émission.

Cette participation constitue une belle reconnaissance pour l'établissement et, plus largement, pour le dynamisme artisanal de la commune. Elle témoigne également de l'attractivité du territoire et de la richesse des talents locaux. Les habitants ont pu découvrir ou redécouvrir le travail du Fournil d'Hortense à l'occasion de la diffusion de l'émission, un moment qui était attendu pour mettre à l'honneur le savoir-faire boulanger de Saint-Georges-des-Coteaux.



Les propriétaires du Fournil d'Hortense ont tenu à adresser quelques mots aux saint-georgeais : « Merci à tous pour votre soutien dans cette aventure qui dure depuis maintenant 10 ans (famille, amis, anciennes collègues, clients). Merci pour tous vos commentaires bienveillants. Merci à nos équipes pour leur travail au quotidien. Merci à cette émission de mettre en lumière notre métier ».



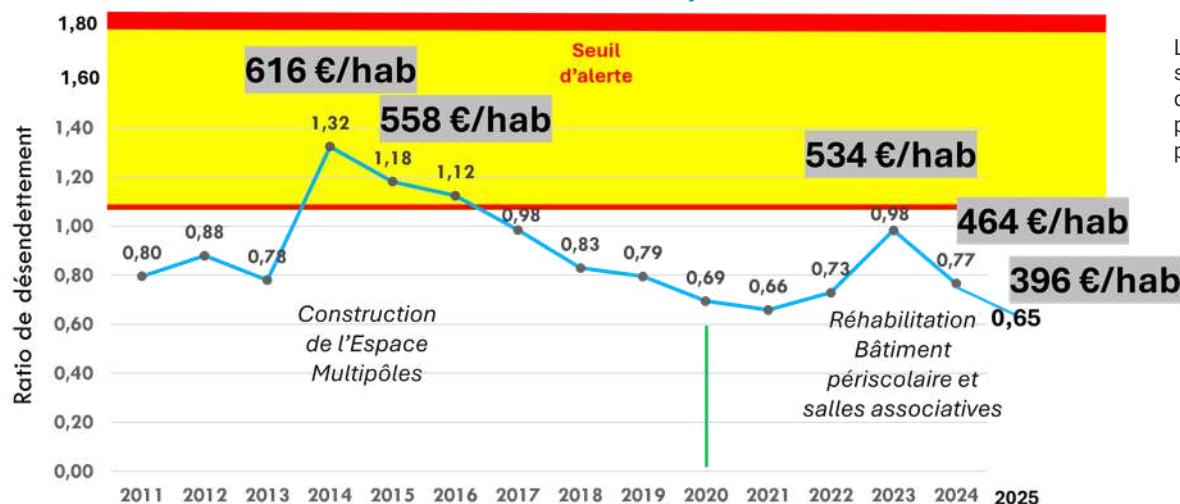
MA VILLE EN ACTION

BUDGET

FINANCES : ADOPTION DU BUDGET 2026

BUDGET 2025 RÉALISÉ

Ratio de désendettement & Encours de la dette par habitant



Le budget global 2025 s'élève à un montant de 2 174 946€ réparti :

- en fonctionnement (1 448 369€)
- en investissement (726 577€).

Les ratios budgétaires 2025 sont comparables à ceux de 2019 et 2020. La dette par habitant est l'une des plus faibles depuis 15 ans.

BUDGET 2026

Tous les éléments budgétaires partagés en Conseil Municipal ont été validés par la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP).

Un budget maîtrisé et autofinancé à 100% sans recours à l'emprunt

Un soutien constant et appuyé aux associations : 23 285 €

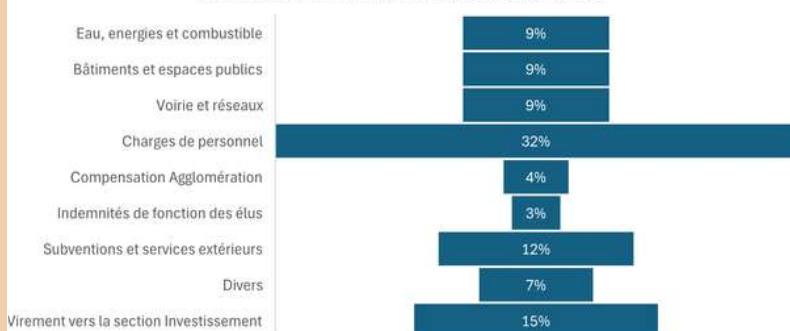
Des indemnités d'élus inférieures à l'enveloppe globale autorisée (-12%)

Des taux de la fiscalité directe locale inchangés

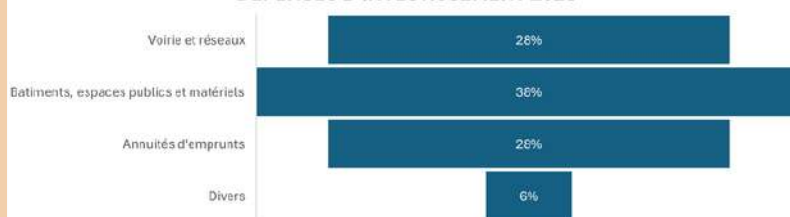
Un budget d'investissement de transition en année électorale (520 183€) mais avec des projets concrets répondant à vos attentes :

- Travaux de réseaux et de voirie
- Aménagement du Parc Georges DUCEPT
 - o Nouveau cheminement
 - o Création de nouveaux terrains de pétanque
 - o Lancement du projet pluriannuel sur les bassins
 - o Réflexion sur la Maison du Parc
- Travaux dans les bâtiments communaux (écoles, mairie, ...) et équipement de la fibre
- Point d'eau supplémentaire dans le cimetière
- Finalisation de l'itinéraire cyclable vers Saintes
- Lancement de la réflexion sur l'aménagement de l'Espace Multipôles
- Lutte contre le harcèlement scolaire
- Aides apportées aux familles et aux jeunes via le CCAS
- Mise en place de la Mutuelle communale
- Organisation d'animations (Fête du Parc, Caisses à Savon, Jherbaude, Fête du Melon, Feu d'artifice, ...)
- Un tout nouveau Bulletin Municipal (que vous avez actuellement entre les mains !)
- ...

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2026



Vote à l'unanimité par l'équipe de la Majorité :
POUR : 18 voix (Majorité)
ABSTENTION : 5 voix (Opposition)



NOUVEAUX PANNEAUX

La commune a procédé à une refonte du tableau de classement de la voirie communale. Parmi les 54 noms de rues mis à jour, 32 voies jusque-là sans nom ont été officiellement nommées. Cette conformité indispensable pour la signalétique, les secours, le cadastre et les démarches administratives était urgente à traiter. Dès lors, afin d'identifier clairement ces adresses, de nouveaux panneaux de noms de rues ont été implantés sur le territoire communal.



TRAVAUX

LES TRAVAUX DE VOIRIE & DE RÉSEAUX

Au cours des derniers mois, les agents municipaux et les élus se sont fortement mobilisés autour de plusieurs chantiers d'amélioration du territoire et de la sécurité. Parmi les principales interventions réalisées figurent l'élagage des arbres au Parc de Loisirs Georges Ducept afin de renforcer la sécurité des usagers. Des opérations ont également été menées Chemin de Saint-Lô, avec la déconnexion d'un puits privé et des aménagements destinés à améliorer l'écoulement des eaux pluviales.



La création de places de stationnement au lotissement Les Barbotines 3, ainsi que des travaux de marquage au sol et de voirie sont définitivement terminés. Les travaux de voirie et de réseaux d'eaux pluviales réalisés aux Marsais et aux Primevères afin de favoriser un meilleur écoulement des eaux sont également achevés.

ITINÉRAIRE CYCLABLE

UN DOSSIER DE PLUS DE 25 ANS : Longtemps resté sans suite, ce dossier sort enfin de l'impasse et se concrétise. Relancé en 2020, il a fait l'objet d'un suivi constant de la municipalité. Monsieur le Maire s'est fortement mobilisé afin que l'axe Saint-Georges-des-Coteaux / Saintes soit inscrit comme priorité dans le cadre du schéma de mobilité de l'Agglomération de Saintes. Aujourd'hui, les résultats sont visibles : des travaux en cours.

Depuis l'été 2025, les aménagements engagés au Chemin de Mongré, au Chemin de la Nougerée, au Chemin des Maures et au Chemin du Bois du Merle touchent désormais à leur terme. Par ailleurs, la première phase des réunions hebdomadaires menées depuis la rentrée scolaire 2025 entre le Syndicat Départemental de la Voirie et l'Adjoint à l'Urbanisme de la commune de Saint-Georges-des-Coteaux viennent de s'achever. La prochaine étape est de finaliser l'itinéraire vers la Route de Saintes et Les Barbotines 3, pour connecter les habitants aux commerces.





ÉCOLES

ENSEIGNANTS & ÉLUS UNIS POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS

La municipalité salue l'engagement de l'équipe éducative de l'école, qui met en œuvre de nombreux projets au service des élèves. Ces actions illustrent la volonté commune de promouvoir un cadre éducatif bienveillant, sécurisé et propice à l'épanouissement de chaque enfant.

Apprendre à rouler en toute sécurité : les élèves formés au vélo

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à une formation du « Savoir Rouler à Vélo » au cours d'un cycle de quatre séances d'apprentissage dans la cour de l'école puis d'une sortie au sein de la commune. Ils étaient encadrés par leurs enseignants, Solenne Losfeld, animatrice de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), des bénévoles de l'Association « Saintes à Vélo » et des parents volontaires.



“ Cette formation a été une réussite qui a enchanté petits et grands. ”

Lutte contre le harcèlement scolaire : rendez-vous entre les élus et la directrice de l'école

La municipalité et l'équipe éducative échangent afin de garantir un environnement scolaire serein et bienveillant. Dès leur prise de fonction, pour le premier rendez-vous de la mandature, les Adjointes au Maire ont rencontré Madame Brunet, directrice de l'école élémentaire. Cet échange a permis d'aborder plusieurs sujets essentiels, parmi lesquels la question du harcèlement scolaire et le dispositif PHARE, un plan de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire. Il ressort de cette rencontre que la situation de l'école ne présente pas davantage de cas de harcèlement que dans les autres communes. Néanmoins, élus et enseignants restent pleinement mobilisés sur cette problématique. Une vigilance constante est assurée afin de prévenir toute situation à risque et d'accompagner les élèves dans un climat de confiance. Cette attention s'inscrit dans une démarche globale portée par la municipalité et l'école visant à favoriser le respect, le vivre-ensemble et le bien-être de chaque enfant au sein de l'école.

« La Grande lessive » en avril



Dans le cadre de « La Grande lessive » et du jeu « Je-Nous », une exposition a été organisée sous le préau de l'école élémentaire le jeudi 30 avril 2026 de 16h15 à 19h. Les parents d'élèves sont venus découvrir où se cachaient les yeux de leur enfant...

Bonnes Vacances d'été !

À l'approche de la période estivale, les élus tiennent à exprimer leur reconnaissance à l'ensemble de la communauté éducative. Ils souhaitent aux écoliers comme aux enseignants de profiter pleinement de ces vacances d'été bien méritées, après une année de travail et d'apprentissage. C'est également l'occasion pour chacun de se ressourcer et de revenir à la rentrée avec une belle énergie renouvelée.

CCAS, Solidarités & Entraide : proche de vous au quotidien

Un nouveau CCAS pour renforcer la solidarité et l'action de proximité : cette équipe renouvelée s'est réunie chaleureusement le mardi 28 avril 2026 pour porter les valeurs de solidarité, d'écoute et d'accompagnement.

NOUVELLE GOUVERNANCE DU CCAS

Un nouveau mandat, une équipe engagée !

Frédéric ROUAN, Maire et Président du Conseil d'Administration du CCAS.

Sophie JARSON, agent



8 MEMBRES ÉLUS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- Romain ROUAN**, Adjoint et Vice-Président du CCAS
- Laëtitia SOULA**, Adjointe
- Liliane BOURDIER**, conseillère municipale
- Ambra WASTERLAIN**, conseillère municipale
- Christelle GLAUDEL**, conseillère municipale
- Suzanne BERGERON**, conseillère municipale
- Anaïs LEVRAGUE**, conseillère municipale
- Géraud CHAUMETTE**, conseiller municipal de l'opposition



8 MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DÉSIGNÉS

- Nadine ALLAIRE**, comptable à la retraite, membre de l'association Familiale de Saintonge, représentante des associations œuvrant dans l'action sociale, l'entraide et la solidarité
- Martine CAMESCASSE**, représentante des associations familiales (service d'accompagnement d'aide à domicile et d'accueil pour personnes en situation de handicap) désignée sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
- Stevens CROMPAS**, cadre de santé en laboratoire, représentant d'un acteur du secteur médico-social engagé dans l'accompagnement social, l'insertion et la lutte contre les exclusions
- Bernard JAMILLOUX**, adhérent et ancien Vice-Président de l'association Action Conso, œuvrant dans le domaine de l'insertion, formant à l'éducation et à la défense du jeune consommateur, intervenant dans les écoles et dans les EHPAD
- Jean-Pierre PERCHE**, président de Saint-Georges Loisirs, représentant des associations de retraités et des personnes âgées
- Sylvie REPISO**, retraitée, représentante des associations locales œuvrant en faveur des personnes âgées comme Saint-Georges Loisirs
- Anne-Marie PLANTARD**, sophrologue, représentant le développement d'actions favorisant le bien-être et l'accompagnement social aux familles, l'aide aux personnes confrontées à des situations de fragilité, de vulnérabilité et d'isolement, intervenante à l'IFSI et l'IFAS
- Caroline THOMAS**, adhérente à l'association des Paralysés de France et des Enchanteuses

LE RÔLE DU CCAS

LE CCAS,
AU SERVICE
DE TOUS !

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Des solutions adaptées à chaque situation et à chaque étape de la vie.

ACCÈS AUX DROITS

Logement, santé, famille, emploi... Le CCAS vous aide à faire valoir vos droits.

AIDE ALIMENTAIRE

Des aides et des produits de première nécessité pour bien vivre au quotidien.

ACCUEIL & ÉCOUTE

Un accueil bienveillant, une écoute sans jugement pour vous orienter et vous accompagner.

INFORMATION & CONSEIL

Des réponses à vos questions et des conseils pour vos démarches du quotidien.

SOUTIEN DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Le CCAS vous accompagne pas à pas dans vos formalités.



LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT & INCLUSION

Des actions pour recréer du lien, rompre la solitude et favoriser la participation de tous à la vie locale.

NOS VALEURS

- SOLIDARITÉ
- ÉCOUTE
- RESPECT
- CONFIDENTIALITÉ
- AUJOURD'HUI & DEMAIN, À VOS CÔTÉS !

NOUVEAU MANDAT, NOUVELLE DYNAMIQUE ! NOUVELLE GOUVERNANCE

- Une gouvernance repensée, plus proche, plus ouverte, plus participative.
- Des décisions au plus près des besoins du territoire
- Des partenariats renforcés pour plus d'efficacité
- Une action sociale innovante, inclusive et durable

Le CCAS, un service public de proximité, humain et engagé
Ensemble, construisons une ville plus solidaire !

SOCIAL

Passion Jeunes : le CCAS sur le terrain du Sport et de la Culture

Les nouveaux élus et membres du CCAS donnent un coup de pouce de 20 € pour les activités sportives et culturelles pour les jeunes de 3 à 18 ans !

COUPONS SPORT CULTURE



Le Conseil d'Administration du CCAS vous propose son aide financière à destination des familles. La gouvernance propose **pour les enfants de 3 ans à 18 ans un Coupon Sport-Culture d'un montant de 20€**. Vous pourrez utiliser ce coupon lors de l'inscription de votre enfant auprès d'une **association dont le siège social est sur la commune**. Vous pouvez dès à présent faire votre demande par mail au ccas.sgdc17@orange.fr en indiquant le prénom, le nom et la date de naissance de votre enfant concerné et l'activité choisie. Vous devez joindre à ce mail un justificatif de domicile de moins de trois mois s'il s'agit d'un renouvellement. Pour une première demande, vous devrez nous adresser la copie de votre livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné). Le coupon vous sera délivré par mail ou à récupérer directement au secrétariat de la mairie (à préciser dans votre mail, lors de votre demande de coupon).



Personnes vulnérables ou isolées : contactez la mairie !

La commune tient un registre nominatif afin d'accompagner et de venir en aide aux personnes isolées ou vulnérables (personnes âgées ou en situation de handicap) qui le souhaitent notamment pendant les épisodes de canicules. **N'hésitez pas à contacter le CCAS : 05.46.92.81.15.**



Social : Accueillant Familial



Qui peut devenir accueillant familial ? Vous êtes à la recherche d'un emploi ou vous envisagez une reconversion professionnelle. Vous souhaitez travailler chez vous. Vous disposez d'un logement accessible aux personnes à mobilité réduite (chambre au rez-de-chaussée, salle d'eau et toilettes adaptées à la dépendance ou au handicap). Vous appréciez les échanges, le partage, la solidarité avec les personnes âgées ou en situation de handicap. Aucun diplôme n'est exigé !

En quoi consiste le métier d'accueillant familial ? Vous hébergez les personnes accueillies (3 personnes maximum) et garantes leur bien-être physique et moral. Vous préservez leur santé et leur sécurité et respectez leurs liens familiaux et amicaux. Vous assurez : les repas, les soins (sauf infirmiers), des activités communes, les courses, le ménage, le blanchissage, le voiturage. **N'hésitez pas à contacter le CCAS : 05.46.92.81.15** ou le Conseil Départemental de Saintes : **05.46.97.54.93.**

HISTOIRE & MÉMOIRE

DE ST GEORGES DES COUTEAUX À SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX

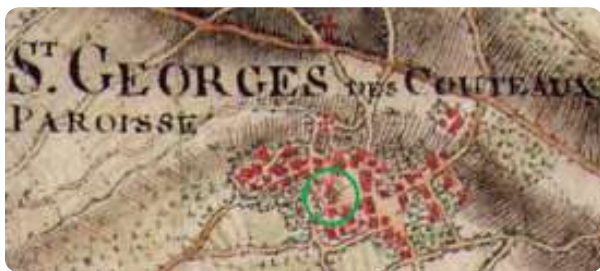
Entre héritage paroissial et relief vallonné, l'histoire du nom de notre commune façonné par le territoire.

LE NOM DE NOTRE COMMUNE :

Dans nos archives, le nom du village était initialement « **St. Georges des Coutiaux** » en 1610. Il apparaît sur d'anciennes cartes sous des formes proches de son nom actuel : d'abord « **St. Georges des Couteaux** » (1739), ensuite « **St. Georges des Cotteaux** » (1797), puis « **St. George des Coteaux** » (1805), avant de devenir « **Saint-Georges-des-Coteaux** ». Ce nom provient de Saint Georges, à qui la paroisse a été dédiée. Des cartes anciennes, comme celles de Cassini, montrent déjà l'organisation du territoire et certains lieux-dits encore connus aujourd'hui. Entre 1793 et 1794, en pleine Terreur, sous l'influence du gouvernement révolutionnaire et du Comité de salut public, plusieurs villes ont supprimé les références religieuses de leur nom. Nos registres indiquent : « **La commune des Coteaux, anciennement appelée Saint-Georges** ». Ce nouveau nom faisait référence au relief vallonné des environs, avant que la commune ne retrouve son appellation traditionnelle.



Carte de Cassini en couleur (feuilles gravées et aquarellées), issue de l'exemplaire dit de « Marie-Antoinette » du XVIIIe siècle.



Carte indiquant : « Paroisse St. Georges des Couteaux »

UN POISSON D'AVRIL BIEN ATTRAPÉ !

Le 1er avril, ce message a été publié sur le compte Instagram et la page Facebook de la mairie : « Pour la 1ère fois, la commune va organiser un referendum local. L'objet : le changement de nom de la commune de Saint-Georges-des-Coteaux. Un groupe de travail est en préparation pour recenser toutes les propositions ». Au vu des réactions, vous avez été nombreux à y croire... preuve que ce poisson a bien rempli sa mission ! Rassurez-vous : il s'agissait bien d'une plaisanterie. Parmi vos meilleures idées, on y trouve : *Sainte Carpe du Parc, Saint Georges le Céteau* ou encore *Saint Georges des Costaux* !



DEUX OBUS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE DÉCOUVERTS

Entre passé enfoui et histoire, notre village se retrouve face aux traces de son histoire : un objet suspect, issu de la Seconde Guerre mondiale, découvert dans un champ, tandis que la commune voit ressurgir les vestiges parfois explosifs de son passé.

L'HISTOIRE DE « SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX » : Saint-Georges-des-Coteaux est un site ancien de l'époque gallo-romaine, comme en témoignent quelques vestiges. Après une période de troubles, le village renaît au Moyen Âge avec la construction de l'église Saint-Georges au XIIe siècle. Il subit ensuite les destructions de la guerre de Cent Ans, puis les tensions des guerres de Religion et de la Fronde. En 1613, la communauté huguenote y a fait édifier un temple protestant mais celui-ci est démoli peu après la révocation de l'édit de Nantes. Devenue une commune en 1790, elle se développe au XIXe siècle grâce à l'agriculture, aux moulins et à la viticulture. Pendant le XIXe siècle, la commune devint un lieu de foires qui avaient lieu deux fois par an. Au XXe siècle, la commune devient le théâtre de la Seconde Guerre mondiale. Elle connaît l'occupation allemande et le régime de Vichy.

QUAND LES VESTIGES REFONT SURFACE :

Deux objets suspects datant de la Seconde Guerre mondiale ont été découverts à presque deux semaines d'intervalle le 27 avril et le 9 mai 2026 sur une parcelle agricole entre les lieux-dits La Gaillarde et La Combe. Les premières observations évoquent un engin rouillé et partiellement enfoui, une situation fréquente dans certaines régions françaises comme la nôtre ayant été touchées par des combats ou des bombardements entre 1939 et 1945. La gendarmerie a été prévenue et les services de déminage ont été chargés de sécuriser le site. Leur intervention a consisté à identifier l'objet, évaluer le niveau de danger et procéder à sa neutralisation.



MÉDIATHÈQUE

LES COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

[ALBUM] *La traversée* : le petit livre d'un grand voyage de Mathilde Arnaud (éd. Les grandes personnes, 2025). Un album animé en papier découpé pour vivre une aventure pleine de poésie !

Les paysages se déploient au fil des plis : vers la droite, le petit bonhomme va de l'avant ; vers la gauche, la page rappelle ce qu'on laisse derrière soi.

Album sans texte, l'imagination du lecteur crée l'histoire.

Dès 3 ans.



[DVD] *La vie de château-Mon enfance à Versailles*, réal. Clémence Madeleine-Perdrillat

« Violette a 8 ans, du caractère à revendre et un nouveau tuteur ! En effet, depuis la mort de ses parents, elle doit vivre chez son oncle Régis, agent d'entretien au château de Versailles. Lui, c'est un géant bourru, elle une petite fille têtue qui refuse de lui parler et fugue dès qu'elle peut ! Mais dans les coulisses dorées du Roi Soleil, ces deux solitaires vont peu à peu s'approprier, apprendre à se connaître, et se découvrir une nouvelle famille... »

Un superbe film qui célèbre très joliment le pouvoir réparateur de l'amitié et de l'amour !

Âge conseillé : 8 ans.



[ROMAN] *Les fantômes de Shearwater* de Charlotte McConaghy (éd. Actes Sud/Gaïa, 2026)

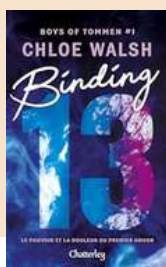
Dominic Salt et ses trois enfants sont les gardiens du phare de l'île de Shearwater, perdu près de l'Antarctique... Une base scientifique est aussi installée là mais la montée inexorable de l'océan a contraint les chercheurs à partir précipitamment...

Un soir, une jeune femme s'échoue sur la plage, entre la vie et la mort. Cette apparition va bousculer la vie de l'île.

Un roman envoûtant où la nature est sauvage et la tension palpable.



LES COLLECTIONS DE LA MÉDIATHÈQUE



Romance, chick lit, comédie sentimentale ou roman feel good : une sélection de livres à découvrir ! Les aventures de Romy à Hawaï dans *Breathe* d'Eva Sorn ou l'amitié compliquée entre deux ados dans la série *Boys of Tommen* de Chloé Walsh.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE

TENNIS DE TABLE

Le championnat se termine début juin. Nos cinq équipes connaissent des résultats variés. Il n'est pas facile de se maintenir au niveau régional. Il reste trois journées de compétition pour faire de notre mieux. Actuellement, nous avons deux équipes en régional et trois équipes en départemental.

Les créneaux horaires sont inchangés : mardi à 18 h, mercredi à 20 h 30 et jeudi à 14 h.

BADMINTON

Notre section loisir se porte bien et profite de trois créneaux : mardi à 18 h 45, mercredi à 20 h 30 et vendredi à 20 h.

ROULE LA POULE

Les poules ont bien supporté les changements de temps.

La neige, les inondations et cette chaleur s'installant avec un mois d'avance nous ont fait craindre le pire, mais les poules ont bien supporté ces aléas et notre poulailler en pierre a bien régulé les contrastes de température.

Des nouveautés pour 2026.

Lors de notre assemblée générale du 7 février dernier, nous avons choisi un nouveau logo créé par un membre de notre conseil d'administration. Grand merci à Heike pour son militantisme. Vous le verrez avec une autre photo avec cet article. La petite poule de « roule la poule » roule maintenant avec sa toute nouvelle brouette.

Un autre projet a aussi vu le jour : Création d'un potager pour les poules. Non ce n'est pas un canular. Deux petites bandes de terrain nous ont été prêtées aimablement par la commune le long du grillage du poulailler.

Oseille, épinard, salades, blettes choux fourragers (pour l'hiver) sont pour nos poules des délices.

Les animations du début d'année 2026.

Le troc plante du samedi 4 avril à la médiathèque où nous avons présenté des poules de nos deux parcs de races anciennes Marans coucou argenté et Sussex blanche herminée noire.

Le nettoyage de printemps du 28 mars de tout le poulailler avec un énorme tas de branches tombées et l'élagage du noisetier du parc des Sussex, pour un peu plus de soleil, très utile surtout l'hiver.

Le début des couvaisons : C'est au début du printemps que poules et coqs se « côtoient » pour que les œufs de nos deux parcs de races anciennes soient fécondés.

Deux couvaisons ont commencé fin mars et les naissances fin avril. Neuf poussins sont nés, même si la moitié des œufs étaient fécondés. Ce n'est pas un très bon résultat pour 15 % de réussite. Une troisième couvaison commence le dimanche 26 avril, avec l'espoir d'un meilleur score.



AG du 22/04/26

Notre AG annuelle a permis de faire le point. Le bureau connaît un changement : Mme MESLIER Nathacha devient Vice-Présidente et M. ROULAUD Nicolas devient trésorier adjoint.

Les tarifs seront légèrement augmentés à la rentrée prochaine.

Adultes loisir : 40 € Enfants loisirs : 20 €
Adultes compétition Tennis de Table : 90 €

Le bureau souhaite à tous une bonne fin de saison et du plaisir avec la balle blanche ou le volant.

Le Président
Jean-Jacques MAGNE



Particularité chez Roule la poule, **les poussins naissent chez nos adhérents**. La couveuse est prêtée ainsi qu'une petite poussinière mobile permettant d'accueillir les poussins juste nés. Enorme Succès au sein des familles avec les enfants et aussi les adultes. Au bout de 15 à 20 jours maximum, les « ados » poussins sont remis dans les deux volières du poulailler.

Une date à retenir en juin

Après-midi « Poulailler ouvert » de l'association Roule la poule le samedi juin 6 juin.

En même temps que la course de caisse à savon :

- Début des animations à 14h :

- Stand avec photos de nos projets. Visite du parc des pondeuses, des poules de race et des poussins
- Exposition de notre matériel d'élevage. (Couveuse, poussinière, œufs),

- Atelier fabrication de pâtée pour les poules ; etc..

En prime, tous les renseignements sur l'univers de la poule domestique et les races anciennes.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Il reste trois places pour devenir adhérent nourricier de Roule la poule. Une fois par semaine avec une autre personne, vous vous occupez de la gestion quotidienne de notre poulailler et collectez les œufs. Pour plus de renseignements, contactez-nous.

Association Roule la poule
Asso.roulelapoule@free.com 06 95 34 15 03

SAINT-GEORGES ANIMATIONS



Nous avons commencé l'année par notre Loto début mars. Une très bonne soirée avec toujours autant de fans de cette animation.

La 1ère réunion avec « Scène Ouverte » vient d'avoir lieu pour la mise en place de la Caisse à Savon sur notre commune. La Jherbaude se déroulera cette année encore à St Georges des Coteaux les 25 et 26 juillet sur la même parcelle que l'an passé. Nous y serons présent.

La « Soirée Entrecôte » est à l'étude, le Réveillon du 31 décembre est déjà réservé...à suivre d'autres manifestations sont dans les tiroirs.

Notre journée au Marais se tiendra le 31 Mai : spéciale fruits de mer avec surtout convivialité et détente au rendez-vous !

Le Président

SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA HASE » SAINT-GEORGEAISE



Le gazouillis des oiseaux au lever du soleil, les pâquerettes qui fleurissent nos jardins dans un mirage de poudreuse qui n'aurait pas fondu au soleil, le muguet déjà éclos qui embaume l'air d'un doux parfum, nous font oublier un instant les sombres actualités du moment, et nous nous surprenons à rêver d'un monde doux et paisible.

Notre campagne de chasse s'est terminée le 28 février 2026. Espérons que celle-ci vous aura permis de passer d'agréables moments au cœur de notre belle nature St Georgeaise. Nous vous communiquons le bilan des cartes lièvres que vous nous avez remises le 19 décembre :

• Nombre de chasseurs	47
• Nombre de lièvres prélevés	39
• Nombre de chasseurs ayant prélevé 2 lièvres	13

La comptabilisation des carnets de prélèvements territoriaux que vous nous avez remis le 2 mars 2026, va nous permettre d'établir des statistiques de l'évolution cynégétique de notre territoire. Ces données ensuite transmises à la FDC 17 permettront d'établir un bilan départemental des espèces. Nous vous ferons part de cette évolution lors de notre AG qui se tiendra le :

Vendredi 19 juin 2026 à 20h30
À la Halte de Loisirs

Retenez bien cette date. Nous comptons sur votre présence. Concernant le faisan de Mandchourie, le contrat a été prorogé pour trois ans. Comme nous vous l'avions évoqué, les lâchers de faisans de tir sont désormais interdits. Seuls les lâchers de faisans obscurs reproducteurs, hors saison de chasse, seront autorisés. Notre plan de chasse est également terminé. Tous les bracelets chevreuil attribués ont été réalisés, ainsi que le prélèvement de 9 sangliers. Cette saison a été marquée par une présence accrue de sangliers sur notre territoire, les crues de La Charente les faisant se rapprocher des habitations. Merci à tous les fidèles participants qui se joignent à nous pour les réaliser. Quand vous lirez ces lignes, les vacances d'été seront proches. Que vous les passiez en famille ou entre amis, nous vous souhaitons d'agréables moments.

Bonnes vacances à tous,

Le Président : Luigi BELLO.

VIE ASSOCIATIVE

ALÉDHA : ASSOCIATION LES ÉCOLIERS D'HIER À AUJOURD'HUI



➤ Nouveau Bureau & une année riche en animations :

À l'occasion de notre dernière Assemblée Générale, les membres du Bureau ont été reconduits dans leurs fonctions. Un nouveau membre a également rejoint l'équipe : Loïc Thomas, élu à l'unanimité. Nous lui souhaitons chaleureusement la bienvenue.

➤ La composition du Bureau est donc la suivante :

Présidente : Stéphanie THAUNAY
Vice-Président : Romain ROUAN
Secrétaire : Caroline THOMAS
Secrétaire Adjointe : Danielle ARMAND
Trésorière : Kimberley FIEULAINÉ
Trésorier Adjoint : Loïc THOMAS

➤ Rétrospective des événements et animations :

Concernant nos actions récentes, la soirée de l'Apéritif partagé a rencontré un franc succès, témoignant une nouvelle fois de la convivialité et de l'engagement de tous. En décembre, grâce à votre participation, des fonds ont été collectés et intégralement reversés au Téléthon, dans le cadre de notre grande Dictée associative, un moment ludique et solidaire. Le mois de janvier a permis de bien démarrer l'année 2026, avec la présentation de nos projets à venir suivie d'un apéritif amical et de la traditionnelle Galette des Rois. Par ailleurs, les membres du Bureau ont eu l'occasion d'échanger avec Mme Brunet, directrice de l'école élémentaire.



➤ Nouveautés & perspectives pour 2026 :

Le 25 avril dernier, nous avons lancé à la médiathèque un nouveau dispositif intitulé « **À la recherche des visages oubliés !** ». Cette initiative vise à raviver les souvenirs d'école en enrichissant notre collection de photos de classes, toutes générations confondues, hormis les mineurs.

Fort de cette dynamique, l'association poursuit son engagement et prépare d'ores et déjà les événements de 2026 :

- **6 juin 2026** : Présence de l'association à la Fête du Parc et à la Descente de Caisses à Savon.
- **20 juin 2026** : **Pique-nique** au Parc de Loisirs Georges Ducept, deux ans après le grand rassemblement des anciens élèves et enseignants de la commune, qui avait réuni plus de 250 Saint-Georgeais (repli prévu en cas de mauvais temps : la petite salle polyvalente).
- **4 Septembre 2026** : Participation au **Forum** des Associations, comme chaque année.
- **26 septembre 2026** : Événement tant attendu, la **visite du Musée** Départemental de l'École Publique en Charente-Maritime à **Vergné**.
- **7 novembre 2026** : Nouvelle manifestation, spécialement pensée pour créer des liens intergénérationnels, intitulée « **Raconte-moi... ton école** » à la Halte de Loisirs.
- **21 Novembre 2026** : Organisation festive du traditionnel **Beaujolais Nouveau** dans la petite salle polyvalente.
- **6 décembre 2026** : Retour de notre Grande **Dictée** associative pour le Téléthon.

Bonnes Vacances à tous les écoliers et instituteurs.

Le Bureau

LE PETIT SAINT-GEORGEAIS



Dans une ambiance conviviale, Le Petit Saint Georgeais vous accueille tous **les mercredis après-midi à partir de 13h45** à la salle située 11 rue du Parc à Saint-Georges-des-Coteaux pour vous entraîner et vous perfectionner au TAROT, ouvert à tous.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Présidente, Mme F. BELIS au 06 09 30 00 46.
Nous vous attendons nombreux.

Notre club est affilié auprès de la Fédération Française de Tarot et régit par le Comité de Tarot des Charentes.

SAINT-GEORGES LOISIRS



Suite à l'**Assemblée Générale du 23 janvier 2026** un nouveau bureau s'est formé.

En voici la constitution :

Président : Mr Jean-Pierre PERCHE
Trésorière : Mme Liliane BOURDIER
Vice-Président : Mr Gérard BOURDIER
Trésorière Adjointe : Mme Nicole BARET
Secrétaire : Mme Dominique ZAGO

Nous sommes heureux de vous accueillir au sein de notre club dans la salle de la Halte Loisirs. Nos activités et sorties sont ouvertes à toutes et à tous après l'achat de la carte qui inclut une assurance en cas d'accident.

Nos activités sont toujours les mêmes :

Lundi : Atelier créatif et manuel de 14h à 17h30
Jeudi : Scrabble en duplicate de 14h à 16h30
Vendredi coinche et rami de 14h à 17h30.

Nous avons fêté les rois et la chandeleur avec nos trois sessions du Club.

Actuellement pour le mois de Mai, nous préparons la journée à VENERAND avec les desserts réalisés par nos adhérents. Il y aura également la Comédie Musicale "Belles belles belles" à SAUJON .

Malheureusement la croisière pour Bordeaux n'aura pas lieu. Le nombre de personne (15) n'était pas assez important pour la réalisation du projet.

En juillet "pêche à la truite" et déjeuner à ST CÉSAIRE.

Pour les fêtes, le club sera fermé les :
vendredi 1 mai – vendredi 8 mai – jeudi 14 mai –
lundi 25 mai et vendredi 5 juin 2026.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances car
le CLUB SERA FERME DU 1er AOUT JUSQU'AU 06 SEPTEMBRE INCLUS.

TC SAINT-GEORGES



Un printemps actif au Tennis Club

Les vacances de Pâques ont une nouvelle fois été dynamiques cette année avec **l'organisation d'un tournoi TMC jeunes (7-14 ans)**, décliné en plusieurs catégories afin de permettre à chacun de s'exprimer à son niveau. La 2^{de} semaine, un **stage de perfectionnement** animé par notre coach Philippe a été proposé aux jeunes licenciés pour accélérer leur progression et partager des moments conviviaux.... loin des écrans !

Côté compétition, le club est bien représenté avec **5 équipes jeunes et 3 équipes adultes engagées dans les championnats de printemps**, et les résultats sont déjà bons ! Une belle mobilisation qui témoigne du dynamisme et de l'esprit collectif du club.

A noter également le **tournoi Open du club**, organisé comme chaque année sur les 2 premières quinzaines de juin, temps fort de la saison ouvert aux joueuses et joueurs de l'agglomération... et d'ailleurs !

De plus, le club poursuit son développement avec le **lancement d'un créneau Pickleball, chaque lundi à 20h30 au gymnase**. Accessible, ludique et en plein essor, ce sport séduit de nouveaux pratiquants depuis déjà plusieurs semaines. **Il reste des places** alors n'hésitez pas à venir découvrir cette discipline ! Vous êtes les bienvenus !

Enfin, félicitations à **Michèle Bouquet**, médaillée de vermeil par la Ligue de Tennis Nouvelle Aquitaine pour saluer 40 ans de bénévolat au service du club Saint Georgeais. Un grand merci pour son engagement précieux au quotidien aux côtés des jeunes et des moins jeunes !



VIE ASSOCIATIVE

GÉNÉALOGIE ENTRAIDE ET ASTUCES

Notre « week-end généalogique » s'est tenu les 25 et 26 avril à l'espace multipôles. L'événement a été une véritable réussite, attirant 200 visiteurs enthousiastes et créant une ambiance chaleureuse et conviviale. Nous avons soigneusement planifié un programme diversifié de conférences pour satisfaire les amateurs de généalogie, des débutants curieux aux chercheurs expérimentés. Les parcours de vie atypiques de flibustier et de bagnard ont été présentés ainsi qu'une démonstration de l'IA et de l'ADN au service de la généalogie. Nous avons voyagé au gré des batailles d'un soldat de Napoléon III puis avons suivi le parcours d'un Saint Georgeais installé au XVIIème siècle au Québec. Pour compléter, trois expositions sur l'Île Bourbon, les Poilus de la commune et l'histoire de l'Acadie.



Les retours positifs ont été abondants, mettant en lumière l'importance de la généalogie et de la préservation de l'histoire familiale. Le Conseil d'Administration exprime sa gratitude envers tous les participants, conférenciers et bénévoles qui ont contribué à faire de cet événement un succès.

A venir : interventions à l'école de Saint Georges pour une initiation à la généalogie

et consultation des registres d'état civil.

Pour rappel : Réunion des adhérents un mardi par mois de 18h30 à 20h

et ateliers pratiques le mercredi de 10h à midi et mardi soir de 18h à 20h.

Contacts :

genealogiesgdc@gmail.com

Tél. : 06 8255 2828

06 6288 7405



Généalogie entraide et astuces



LA BOULE SAINT-GEORGEAISE



La Boule St Georgeaise un club de pétanque affilié à la FFPJP depuis décembre 2024.

L'effectif est de 33 licenciés dont 6 féminines et 50 membres dont 16 féminines.

Cette année 3 équipes sont engagées en Championnat Départemental des Clubs :

- Equipe 1 : 3^{ème} division (montée en 2026)
- Equipe 2 : 4^{ème} division
- Equipe 3 : 4^{ème} division

Les entrainements ont lieu les lundi et jeudi de 14h à 18h.

Manifestations prévues :

13 juin : Repas champêtre du club

22 Août : Fête du melon. Concours en triplettes sur invitation. Début 10h. Petite restauration

Venez nous rejoindre et passer de bons moments.

Carte de membre : 15€

Licence : 42€, toutes catégories (-60ans) et Vétérans

Contacts : James ROBERT 07 87 78 11 39

Denis CARRE 06 85 27 47 31

Le Président James ROBERT et tout le bureau

ELLEVI'DANSE

Cette année est particulièrement positive pour notre association, qui compte désormais plus d'une centaine d'adhérents. Nous sommes ravis de voir un tel engouement autour de la danse, porté par l'énergie et la bonne humeur de nos élèves.

Le cours de West Coast Swing trouve progressivement sa place, tandis que le rock rencontre un franc succès auprès des danseurs. L'ensemble des participants se distingue par son dynamisme et son enthousiasme. Nous proposons également de belles danses de salon, dont le Cross Step Waltz, une version moderne du Boston (valse marchée), que nous mettons à l'honneur ce trimestre.

Les cours sont animés par Christine Beaufreton. Les cours à Saint-Georges-des-Coteaux ont lieu le jeudi soir à partir de 19h30, dans la magnifique salle multipôle.

Le mardi soir, les danseurs intermédiaires se retrouvent au bowling de Saintes. Il ne faut pas les oublier : leur bienveillance et leur esprit de partage sont précieux, notamment auprès des débutants de Saint-Georges-des-Coteaux.



Nous informons également nos adhérents et les lecteurs que notre assemblée générale se tiendra le jeudi 18 juin à 19h30 à la Salle multipôles.

C'est une très belle année pour notre association, marquée par de nombreux moments de partage, de progression et de plaisir. Nous remercions chaleureusement la commune pour son accueil et son soutien, et nous nous réjouissons de continuer cette belle aventure ensemble. L'équipe de Christine Ellevi'danse

Pour nous contacter : 06 64 84 88 04 ou par mail à c.beaufreton@orange.fr

Vous trouverez plus d'informations sur les cours, stages et autres événements via :

Le Facebook : Christine ellevi'Danse

Le site : <https://www.christine-ellevidanse.fr>

RELANCE SAINTONGE

Quoi de neuf cet été pour Reliance Saintonge ?

De la danse, du partage et du bien-être évidemment !

- Rendez-vous le **jeudi 02/07 à 19h45** pour une séance découverte de Biodanza, à la Petite Salle Polyvalente – séance offerte aux découvriers. L'occasion de venir essayer votre prochaine activité de la rentrée ? cours hebdomadaires les jeudis de 19h45 à 21h30 de septembre à juin.

La Biodanza est une activité d'expression corporelle venue du Chili qui vise à allumer le vivant en nous, à favoriser le bien-être et le développement de l'être par le biais du mouvement dansé, de la musique et du lien à l'autre.

Atypique ? Oui. Bon pour le moral ? Assurément ! Compliqué ? Pas du tout, ce n'est pas chorégraphié, nous utilisons des mouvements simples et naturels.

Sur réservation au 06 85 01 00 63 ou reliancesaintonge@gmail.com

- **Une soirée dansante pour adultes, le vendredi 17/07 de 19h30 à 23h**, à la Petite Salle Polyvalente. Au programme : une séance de Biodanza, suivie d'un temps de danse libre (répertoire été et tropical). Tarif : 20 €
Sur réservation au 06 85 01 00 63 ou reliancesaintonge@gmail.com (places limitées)
Cf affiche.



- **Une autre soirée dansante au mois d'août**, sur le même format que cette du 17/07. Au moment où nous rédigeons cet article, la date n'a pas encore pu être définie. Nous vous invitons à **suivre l'actualité sur la page Facebook Reliance Saintonge**



VIE ASSOCIATIVE

AVENIR SAINT-GEORGEAIS

L'enthousiasme de chacun(e) à se retrouver chaque semaine dénote de la belle vitalité du club. La marche du mardi sur de petits chemins de campagne ou sentiers au milieu des bois nous régale de cette belle nature qui nous entoure; et le jeudi les sorties vélo loisirs nous offre un panorama plus vaste et tout aussi bucolique. Avec le retour des beaux jours, nous reprenons le rythme des pique-niques mensuel et préparons notre sortie vélo à la journée.

Rendez-vous parking de la salle multipôles à 8h30 le mardi pour la marche sur un parcours de 6,8 ou 10 Km.

Pour les sorties vélo loisir du jeudi sur des parcours d'environ 30Km, nous contacter.

Visitez notre blog : <https://www.espritequipe.org>

Président : Dominique PALVADEAU

Courriel : d.palvadeau58@Email.com



ASSGC

Cette saison 2025/2026 bat son plein et les résultats sportifs sont très satisfaisants. Notre loto a connu un franc succès en février et le club a organisé son tournoi « JUNIOR LEAGUE CUP » les 18 et 19 avril, cela n'avait pas eu lieu depuis plus de 12 ans !

Bravo à nos U6/7 et U8/9 qui ont remporté la trophée !

Nous vous attendons nombreux pour participer à notre brocante le dimanche 21 juin.



THÉÂTRE Ô VERT



Des contes de la Rue Broca au programme

Le spectacle de fin de saison approche, ce sera le 14 juin 2026, à 15h, à la salle Multipôle !

Le groupe primaire qui va jouer, travaille comme des petits fous à sa réussite, avec plaisir.

Cette année, on adapte trois contes de Pierre Gripari, tirés des contes de la Rue Broca. Ils présenteront deux histoires de sorcières : une qui sort de son placard aux balais et l'autre de la rue Mouffetard ; et une histoire de poupée qui parle, qui marche, mais qui aussi, voit le passé, le futur et voyage à travers le monde pour un vélo.

Ils vont montrer ainsi leur inventivité à trouver des idées de jeu et pouvoir montrer leur talent. Ce sera aussi le moment pour eux de surmonter le trac et je le souhaite de profiter de longs applaudissements, pour leur investissement et leur travail dans le jeu.



On vous attend donc le dimanche 14 juin à 15h, à la salle multipôle !

Pour info voici nos créneaux horaires si vous souhaitez venir :

Les Ateliers Théâtre Enfant à Saint Georges des Coteaux, Halte de Loisirs – salle des Tonnelles :
Le Mercredi de 17h15 à 18h15 pour les 7-10 ANS (primaires).

Le Mercredi de 18h15 à 19h45 pour les 11-16 ANS (collégiens et plus).

Renseignements / Inscriptions

Association Théâtre Ô Vert

Damien Pagot : 06.82.73.59.82

theatrovert@orange.fr

www.theatrovert.fr - facebook.com/theatrovert17

ASSOCIATION ARTISTIQUE POPULAIRE

École de Musique, de danse & d'Anglais

Une saison qui va s'achever par plusieurs manifestations ! Merci à la municipalité, aux élèves, aux professeurs, aux membres du Conseil d'Administration, à Mutualia, Neaud Menuiserie, La Petite Boutique des Arts à Beurlay, Beurlay Box et à tous ceux qui y participent de près ou de loin.

PORTES OUVERTES ÉCOLE DE MUSIQUE

Du 9 au 12 juin 2026 de 17h à 19h :

Mardi : Violon

Jeudi : Saxo, Clarinette, Flûte à bec

Vendredi : Guitare

Le 13 juin 2026 de 10h à 12h : Piano

GALA DE DANSE :

Vendredi 19 juin à 20h30. Salle multipôles (9 €)

KARAOKÉ :

Samedi 20 juin à 20h30. Salle multipôles (6 €)

THÉ DANSANT

Dimanche 21 juin 13h30/18h30. Salle multipôles :

13 € - 1 boisson & 1 gourmandise offertes

Animé par Stéphanie Moreau & David Crouzeau

CONCERT DES PROFESSEURS DE MUSIQUE :

Le 30 juin à 19h à l'église (entrée libre)



RENTRÉE PROCHAINE

semaine du 8 septembre pour toutes les activités.

Retrouvez-nous sur notre site internet :

www.aap17810.fr, mail, téléphone

Bulletins d'adhésion disponibles début juin sur notre site internet.

Envie de faire bouger les choses ? Rejoignez-nous ! Passionnés de danse, musique et/ou anglais, nous avons besoin de vous !

Faites partie du conseil d'administration de notre association et contribuez à enrichir la vie culturelle de la commune, même à devenir le nouveau ou nouvelle Président(e), le poste va devenir vacant.

Ensemble, faisons vibrer notre communauté !

Bel été à tous !

La Présidente, Sandrine Delaveau
06 38 38 81 24 - contact@aap17810.fr

VIE ASSOCIATIVE



UNION FÉDÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS (UFAC)

L'Union Fédérale des Anciens Combattants saintais est une association engagée dans la défense des valeurs de mémoire, de solidarité et de transmission. Fidèle à sa devise « **Servir, sans se servir, ni s'asservir** », elle accompagne les anciens combattants et leurs familles, tout en participant activement aux cérémonies commémoratives et à la vie locale.

Mais son rôle ne se limite pas à l'hommage. L'association est résolument tournée vers l'avenir, avec une priorité essentielle : transmettre la mémoire aux jeunes générations. À travers des interventions dans les écoles, des rencontres avec des élèves ou encore l'implication de jeunes portedrapeaux, elle permet aux plus jeunes de mieux comprendre l'histoire et les réalités de la guerre.



Ces échanges sont essentiels. Ils donnent un visage humain aux conflits et rappellent que la paix repose sur des sacrifices bien réels. En partageant leurs expériences, les anciens transmettent des valeurs de respect, de fraternité et de citoyenneté. Dans un monde encore marqué par les tensions, l'association joue un rôle clé : faire vivre la mémoire pour éviter l'oubli et contribuer à construire un avenir plus conscient, éclairé et pacifique.

Ludovic PROUST, Président de l'UFAC



TOUS POUR L'ÉCOLE



Bourse à l'enfance

Jouets, puériculture, déco, vêtements d'enfants 0/16 ans,
Petite restauration & buvette sur place
Paiement par carte bancaire accepté

Dimanche 04 octobre
De 9h00 à 17h00

À la salle polyvalente de St Georges des Coteaux
Renseignements et inscriptions tables et menus en ligne sur
Helloasso



15 € la table de 3m
6 € la table de 1m20
2 € le portant (non fourni)

11, RUE GRAND RUE 17810 SAINT GEORGES DE COTEAUX

@TOUSPOURLÉCOLE
ASS.TPE@GMAIL.COM

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

URBANISME & DÉMARCHES

Documents d'urbanisme dont vous pourriez avoir besoin :	Instruction
Certificat d'urbanisme d'information : connaître le droit à l'urbanisme d'un terrain.	1 mois
Certificat d'urbanisme opérationnel : savoir si le terrain peut être utilisé pour son projet.	2 mois (ABF : 3)
Déclaration préalable (DP) : Travaux créant une surface de plancher de 5 à 20m ² (ou 40m ² zone Ub) : extension, véranda, abri de jardin, carport, garage ; travaux modifiant l'aspect extérieur (changement de menuiseries, création d'ouvertures...) ou transformant la destination (garage en pièce de vie...) ; construction d'une piscine ou clôture. Si dépassement des 150m ² , il faut faire appel à un architecte.	1 mois (Bâtiments de France : 2 mois)
Permis de construire (PC) : Construction maison individuelle et extensions de plus de 20m ² de surface.	2 mois (ABF : 3)

NUISANCES SONORES

La municipalité rappelle l'importance de respecter les horaires autorisés pour les activités bruyantes afin de préserver la tranquillité de tous.

Les activités bruyantes sont autorisées :

- Jours ouvrables : 8h-12h et 14h-19h
- Samedi : 9h-12h et 14h-18h
- Dimanche et jours fériés : 10h-12h.

Nous vous remercions de respecter ces horaires pour le respect de tous.

CMJ : APPEL À CANDIDATURE

Tu as entre 10 ans et 17 ans et tu souhaites défendre tes idées, représenter tes camarades et agir pour ta commune ! Présente ta candidature pour participer au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Le CMJ sera composé de 15 jeunes maximum.

Qu'est-ce que c'est ?

Des jeunes motivés et disponibles pour participer à la vie de la commune et proposer des idées nouvelles afin d'améliorer la vie de tous les jours, en tenant compte des attentes collectives.

Pourquoi un CMJ ?

- Pour donner la parole aux jeunes et découvrir le fonctionnement d'une mairie.
- Pour proposer des idées et réaliser de nouveaux projets sur la commune
- Pour participer à l'information des autres jeunes.
- Pour représenter la commune lors des commémorations ou cérémonies.

À SAVOIR

Comment postuler ?

- Demander une fiche de candidature par mail accueil.mairie@sgdc17.fr, possibilité de venir la retirer aux heures d'ouverture de la mairie ou de la télécharger via le site internet de la mairie (ou sur les réseaux sociaux !) : www.saintgeorgesdescoteaux.fr
- Compléter et retourner la fiche de candidature à la mairie au plus tard le 25 septembre 2026.

NOUVELLES ACTIVITÉS : KEBAB, TERRASSEMENT & PAYSAGE



ROYAL KEBAB

SUR PLACE • À EMPORTER • EN LIVRASON

DU LUNDI AU SAMEDI
11H30 - 14H30 / 18H - 22H

DIMANCHE
18H - 22H



POUR COMMANDER
07 66 89 47 93

7 RN 137 LA VALLÉE,
17810 SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX



06 61 05 40 21



tcm17250@gmail.com



TCM17
TERRASSEMENT • AMÉNAGEMENT • PETITE MAÇONNERIE



MC PAYSAGE
CRÉATION • ENTRETIEN • AMÉNAGEMENT
06.61.05.35.20

ENTRETIEN JARDIN

- ✓ Tonte
- ✓ Taille de haie
- ✓ Abattage d'arbres
- ✓ Réalisation de massif
- ✓ Création d'allée
- ✓ Broyage branche

NETTOYAGE

- ✓ Nettoyage façade
- ✓ Nettoyage murette
- ✓ Nettoyage terrasse
- ✓ Nettoyage toiture



VOS ESPACES, NOTRE PASSION !

06.61.05.35.20

BIODÉCHETS ON VOUS DIT TOUT !

Nos solutions pour vos déchets organiques
(Restes de repas, épluchures...)

- TRIER
- COMPOSTER
- VALORISER



PLUS QU'UN DÉCHET, UNE RESSOURCE

QUE DEVIENNENT
LES BIODÉCHETS ?

➤ **JE COMPOSTE**
Le compost fertilise mon jardin.

➤ **MES BIODÉCHETS
SONT COLLECTÉS**



1 COLLECTE
Chaque semaine, l'Agglo collecte les biodéchets des points d'apport volontaire et de certains acteurs économiques (restaurants, cantines...).



2 MÉTHANISATION
Les biodéchets sont ensuite apportés sur une plateforme de méthanisation agricole pour produire une énergie renouvelable, appelée le biogaz et pour amender les terres des agriculteurs.

3 BONNES RAISONS DE TRIER VOS BIODÉCHETS :

- 1** RÉDUIRE LE VOLUME DE SES ORDURES MÉNAGÈRES ET MAÎTRISER SA FACTURE
- 2** RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (MOINS DE DÉCHETS À INCINÉRER)
- 3** FABRIQUER SON COMPOST ET ENRICHIR SON JARDIN

« ENSEMBLE,
VALORISONS
NOS BIODÉCHETS »



GUIDE DE L'ADEME
« Comment réussir son compost »
à télécharger GRATUITEMENT
sur librairie.ademe.fr

PLUS D'INFOS
agglo-saintes.fr



05 46 93 41 50

dechets@agglo-saintes.fr
Siège de l'Agglo :
12, bd Guillet Maillet,
17100 Saintes

CONTACT



Pour vous aider à trier vos biodéchets (restes de repas, épluchures...),
Saintes Grandes Rives, l'Agglo vous propose :

DEUX SOLUTIONS AU CHOIX



➤ **J'AI UN JARDIN ET
JE SOUHAITE COMPOSTER**



➤ **J'UTILISE LES POINTS
D'APPORT VOLONTAIRE**



1 Muni-e de ma facture de redevance, je récupère un bioseau de 7L (offert) auprès de l'accueil de l'Agglo si j'habite à Saintes ou auprès de ma mairie. Je peux aussi acheter des sacs kraft compostables (6 € les 100).



2 Je trouve le point d'apport volontaire le plus près de chez moi en scannant le QR code ci-contre.



3 Je verse le contenu dans un point d'apport volontaire près de chez moi ou au pied de ma résidence.



**DÉCHETS
ACCEPTÉS
DANS LES 2
SOLUTIONS**



**ACCEPTÉS UNIQUEMENT
AU COMPOSTEUR**



**DÉCHETS
REFUSÉS**



INFOS PRATIQUES

LA POSTE PASSE AUX HORAIRES D'ÉTÉ



■ HORAIRES DE LA POSTE

Du 6 juillet au 29 août :
Mardi, Mercredi, Jeudi,
Vendredi de 9h à 12h.

■ HORAIRES DE LA MÉDIATHEQUE

Du 6 juillet au 29 août :
Les mardis et vendredis de 10h à 12h
et de 15h à 18h
Les Mercredis de 10h à 12h
et de 14h à 18h30
Samedis de 10h à 12h
La médiathèque sera fermée mardi 14 juillet
et samedi 15 août.



LES HORAIRES ESTIVALES DE LA MÉDIATHÈQUE

LES HORAIRES ESTIVALES DE LA MAIRIE



■ HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : de 13h30 à 18h
Mardi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Mercredi : de 8h30 à 12h
Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Vendredi : de 8h30 à 12h
Samedi et Dimanche : Fermée

REDEVANCES DES ORDURES MÉNAGÈRES



Comme habituellement, vous avez reçu la **redevance des ordures ménagères** du 1er semestre 2026 par voie postale.

Cette année, pour la première fois, vous la retrouverez également dans votre **espace personnel du site impot.gouv.fr**.



BIO-SEAUX À RÉCUPÉRER À LA MAIRIE

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'environnement et de la réduction des déchets, **l'Agglomération met à disposition des habitants un bio-seau gratuit ainsi que des sacs biodégradables à prix coûtant (6 € les 100)**. Vous pouvez vous les procurer à la mairie. La facturation sera ensuite reportée sur votre redevance. Cette initiative vise à encourager chacun à adopter des gestes simples et écologiques au quotidien. Trier vos biodéchets permet de réduire le volume de vos ordures ménagères et ainsi de mieux maîtriser votre facture. Le compostage permet de transformer les déchets organiques — épluchures, restes alimentaires, marc de café ou encore déchets de jardin — en un engrais naturel riche et utile pour les plantes. En réduisant le volume de nos poubelles, il contribue également à limiter l'impact environnemental lié au traitement des déchets. • 45



BIODÉCHETS

Epluchures, restes de repas,
marc de café, essuie-tout,
croûtes de Fromage...
À composter



LISTES ÉLECTORALES

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales toute l'année.

Les pièces demandées pour votre inscription :

- Un titre d'identité et de nationalité en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans (Carte d'identité ou Passeport)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Un certificat d'hébergement pour les personnes concernées (si l'hébergeur n'est pas un parent, un justificatif au nom de l'hébergé est obligatoire)

En cas d'inscription par un tiers, une procuration sur papier libre et la pièce d'identité de ce tiers

Inscription d'office

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office et reçoivent directement par courrier leur carte électorale.

Changement d'adresse sur la liste électorale

Si vous déménagez au sein de la commune de Saint-Georges-des-Coteaux, il vous suffit de modifier votre adresse sur la liste électorale soit par internet sur service-public.fr ou en mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois



Vous n'êtes pas très sûrs d'être inscrit, vous pouvez vérifier votre situation sur :

elections.interieur.gouv.fr

RECENSEMENT À 16 ANS

Le recensement citoyen est une étape obligatoire pour tous les jeunes Français. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit sur les listes électorales à 18 ans.

Quand et où se faire recenser ?

La démarche est à effectuer à la mairie du domicile du jeune :

- Dès l'âge de 16 ans (et jusqu'à 3 mois après la date anniversaire)

Régularisation : Si le délai est dépassé, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans

Documents nécessaires :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Le livret de famille des parents

L'attestation de recensement : un document précieux

À l'issue de cette démarche, une attestation de recensement vous est remise.

Attention : la mairie ne délivre aucun duplicata, photocopiez ce document et conservez l'original précieusement

Ce document est indispensable pour souscrire aux examens (BAC) et au permis de conduire.



CHANGEMENT D'ÉTAT CIVIL

Si vous constatez une erreur concernant votre identité à l'occasion d'une démarche administrative (impôts, carte vitale, recensement, élections...), vous devez effectuer la démarche en ligne sur service-public.fr, elle ne peut plus être effectuée en mairie.

Documents nécessaires :

- Copie intégrale datée de moins de 3 mois de l'acte de naissance

Pour les personnes majeures, le numéro d'identification au Répertoire national d'identification des personnes physiques (numéro de sécurité sociale).

La correction demandée doit être conforme aux informations contenues sur votre acte de naissance.

La démarche est différente s'il s'agit d'une erreur :

- dans un acte d'état civil

www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1177

- Sur votre carte électorale

www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1962





INCENDIE À BRICO DÉPÔT

Une journée marquée par l'engagement exemplaire des sapeurs-pompiers et la solidarité locale.

DERNIÈRES NOUVELLES :

Ce mercredi 13 mai 2026, un important incendie s'est déclaré dans l'espace de stockage des matériaux de l'enseigne Brico Dépôt sur notre commune. Le sinistre a concerné un vaste hangar semi-ouvert d'environ 1 000 m². Très rapidement mobilisés, les sapeurs-pompiers de la Charente-Maritime ont engagé d'importants moyens afin de maîtriser la propagation des flammes et de protéger le bâtiment principal du magasin. L'intervention, qui a mobilisé de nombreux engins, a permis de circonscrire l'incendie.

Un important dégagement de fumée noire a été observé. Les élus de la commune sont restés mobilisés et présents sur place toute la journée.

INFO DE LA MUNICIPALITÉ :

27 personnes ont été évacuées et 48 sapeurs-pompiers ont été mobilisés. Les opérations de sécurisation du matin avec les agents communaux se sont poursuivies tout l'après-midi suite aux risques liés à la structure endommagée. Des agriculteurs sont venus apporter spontanément leur aide sur place. La municipalité les remercie pour cet élan de solidarité. L'enseigne a rouvert le jeudi 14 mai.

UNE VISITE À BRICO DÉPÔT LA VILLE PAR LA MUNICIPALITÉ AVEC MME CASTRO, DIRECTRICE



Les élus et le Capitaine du SDIS au Centre de Commandement



LE MOT DE LA MAJORITÉ

CARNET DE VIE

TRIBUNE D'EXPRESSION

Chers habitants,

Avec une forte participation aux élections et un écart significatif entre les deux listes (+10,7 %), nous remercions sincèrement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Nous mesurons pleinement la responsabilité qui en découle.

Notre priorité reste claire : améliorer votre quotidien avec transparence, efficacité et dans l'intérêt collectif.

La gestion d'une commune exige stabilité, rigueur et vision. Le budget 2026, adopté avec 18 voix POUR de la majorité et 5 ABSTENTIONS de la minorité, s'inscrit dans cette logique. Nos finances demeurent équilibrées et autofinancées, sans recours à l'emprunt.

Lors du précédent mandat, les 4 démissions au sein de notre équipe avaient été présentées comme un manque de cohésion. Chacun pourra aujourd'hui apprécier la situation du groupe « Unis pour Saint-Georges », marquée par 3 démissions dès le lendemain du scrutin, puis une 4e quelques jours plus tard, sans compter une 5e annoncée avant d'être retirée.

Nous saluons l'engagement des nouveaux élus de la minorité, qui n'avaient sans doute pas imaginé siéger aussi rapidement.

Notre commune a besoin d'unité pour avancer sereinement. Nous avons proposé à l'Opposition, avant le premier Conseil Municipal, de faire table rase du passé et de travailler de manière constructive autour d'une rencontre. À ce jour, nous sommes toujours dans l'attente.

Notre groupe, uni plus que jamais, poursuivra son CAP VERS L'AVENIR au service de l'intérêt général.

La Majorité
capverslavenir@gmail.com



LE MOT DE LA MINORITÉ

Lors des élections municipales, les habitants de Saint-Georges-des-Coteaux se sont exprimés clairement. Près d'un électeur sur deux a fait le choix d'une autre voie, en accordant 44,65 % des suffrages à notre liste. Nous tenons à remercier sincèrement les 714 électeurs qui nous ont fait confiance. Ce soutien est fort, et il nous engage pleinement.

Cette confiance nous confère une responsabilité : celle de vous représenter avec sérieux, constance et respect. Nous serons présents à chaque décision, attentifs aux projets proposés, et déterminés à défendre les engagements que nous avons portés.

Nous ne serons pas une opposition systématique. Nous agissons avec exigence et discernement, en soutenant les initiatives qui iront dans le sens de l'intérêt général, et en nous opposant à celles qui s'éloigneraient des orientations que nous avons défendues devant vous.

Notre ligne est claire : travailler dans l'intérêt de tous les habitants, porter votre voix avec responsabilité, et contribuer, avec rigueur, à l'avenir de notre commune.

Vous pouvez compter sur notre engagement.

Nathalie Gobin, Guillaume Adnin, Virginie Bléneau, Géraud Chaumette et Brigitte Seguin

Vous pouvez nous contacter au 06 87 04 55 48.

Charente-Maritime. Deux hommes honorés après avoir sauvé leur voisin à Saint-Georges

Saintes et son agglomération. Saint-Georges-des-Coteaux. Frédéric Rouan mettant en avant les habitants de la commune.

Publié le 14/01/2026 à 01:00, mis à jour le 15/01/2026 à 09:08



Saint-Georges-des-Coteaux. Frédéric Rouan souhaite un mandat apaisé

Saint-Georges-des-Coteaux. Frédéric Rouan repart pour un nouveau mandat de maire.

Soit je gagne, soit je pars : après leur défaite aux élections municipales, ces élus de Charente-Maritime démissionnent de l'opposition

Accueil > Charente-Maritime



Charente-Maritime. Plus de 230 miels d'exception à déguster lors d'un concours sucré à Saint-Georges-des-Coteaux

Saintes et son agglomération. Saint-Georges-des-Coteaux. Le 13 novembre, des miels d'exception seront à déguster lors d'un concours.

Publié le 03/11/2025 à 09:00, mis à jour le 03/11/2025 à 10:01



Les élèves de CM1 et de CM2 de Saint-Georges-des-Coteaux ont pu rencontrer des anciens combattants. ©Radio France - Gérald Paris

Saint-Georges-des-Coteaux : associations saluées et beaucoup de remerciements lors de la cérémonie des vœux

Accueil > Charente-Maritime

Accueil > Charente-Maritime > Saint-Georges-des-Coteaux



"J'aimerais avoir la paix pour toujours" : avant le 8-Mai, le devoir de mémoire des CM1/CM2 de St-Georges-des-Coteaux

Émission - L'Info d'ici, Ici La Rochelle

Écouter (3 min)



Charente-Maritime : incendie au Brico Dépôt de Saint-Georges-des-Coteaux

Publié le 14/04/2026 à 11:04, mis à jour le 02/04/2026 à 11:14 - Par srg@hautsaintonge.fr



Actu La France - Suivre
6 j - 0
Cette petite ville de Charente-Maritime va se transformer en grand circuit pour une course très originale



Cette petite ville de Charente-Maritime va se transformer en grand circuit pour une course très originale

Près de Saintes, un Leroy Merlin unique en France ouvre ses portes

int-Georges-des-Coteaux. Attendu depuis de nombreuses années, 14 avril avec une conception rare en France.

2025 à 10:38



Saintes et son agglomération. Saint-Georges-des-Coteaux. Le conseil municipal s'est tenu le 26 novembre pour la dernière séance de l'année.

Publié le 03/11/2025 à 01:00



Charente-Maritime. Près de Saintes, ces boulangers en lice dans "La meilleure boulangerie de France" sur M6

Saintes et son agglomération. Saint-Georges-des-Coteaux. Gérants du fournil d'Hortense, Cindy et Julien Benoist participeront à l'émission de M6 jeudi 12 mars.

Publié le 04/03/2026 à 15:12, mis à jour le 04/03/2026 à 15:14



Accueil > Le fil info

Charente-Maritime : près de Saintes, Leroy Merlin ouvrira enfin en avril après des années d'attente

Le fil info. Saintes. La date d'ouverture du Leroy Merlin, installé dans la zone commerciale de Saint-Georges-des-Coteaux, est enfin connue, cela sera le 14 avril.

Publié le 02/04/2026 à 11:04, mis à jour le 02/04/2026 à 11:14 - Par srg@hautsaintonge.fr



Saint-Georges-des-Coteaux. Une remise d'écharpes symbolique

Saintes et son agglomération. Saint-Georges-des-Coteaux. Le maire Frédéric Rouan et ses adjoints élus le 15 mars ont reçu leurs écharpes le 3 avril.

Publié le 03/04/2026 à 17:00



Charente-Maritime. Saint-Georges-des-Coteaux prépare la préservation de ses zones humides

Saintes et son agglomération. Saint-Georges-des-Coteaux. L'ordre du conseil municipal du 3 février les élus ont débattu autour de la préservation des zones humides.

Publié le 03/02/2026 à 10:00, mis à jour le 03/02/2026 à 10:01



Charente-Maritime. Près de Saintes, une journée pour transmettre le devoir de mémoire aux enfants

Saint-Georges-des-Coteaux. Mardi 5 mai la municipalité a organisé une journée "Devoir de mémoire", pour que la nouvelle génération n'oublie pas le passé.

Publié le 15/05/2026 à 14h01

Accueil > HÉLÈNE FM

Saint-Georges-des-Coteaux : incendie au magasin Brico dépôt

Incendie ce matin au magasin Brico dépôt de Saint-Georges-des-Coteaux, près de Saintes. Le feu s'est déclaré vers 10h dans la zone de vente...

Il y a 12 heures



Informations diverses :

- Les informations sont affichées à l'église
- Notre vicaire, le Père **Jean-Jérôme TRAN VAN TIEN**, (tel : 07 67 88 97 68), est à notre écoute et peut nous visiter à domicile.

Église St Vivien :

Du mardi au samedi 8h30 Laude et Messe.
Chaque lundi de 20h à 21h « Alegria, une heure avec Dieu » (20 min de Louange, 20 min d'enseignement, 20 min d'Adoration/Confession), en temps scolaire.

Cathédrale St Pierre :

Mardi et jeudi 17h30 Chapelet, 18h Messe.
Samedi : Adoration, Confession de 10h30 à 12h (les jours de Concert du marché à St Vivien)

KidCat = KT primaire :

kidcatsaintesrivegauche@gmail.com

Presbytère St Vivien :

Jeudi : 17h à 19h : Permanence des prêtres à l'accueil de Saint-Vivien.

Permanences du secrétariat du lundi au samedi de 9h30 à 12h

Tél : 05 46 92 86 77

Mail : paroisse.saintesrg@gmail.com

Site www.catholiques17.fr/saintes/

Pour l'équipe paroissiale, Marie-Béatrice VIGNAUD :

mabevignaud@hotmail.fr 06 76 88 77 88

Horaires des messes sous réserve de modifications de dernière minute :

Les dimanches et fêtes : 11h à la Cathédrale St Pierre à Saintes

MERCREDI 18H30	SAMEDI 18H30	DIMANCHE 9H30
		7 juin St Georges des Cx
10 juin St Georges des Cx		
14 juin : Fête Paroissiale 11h Maison diocésaine à Saintes		
17 juin Écurat		21 juin La Clisse
24 juin Nieul les Saintes	St Pierre :	28 juin Écurat
	4 juillet Écurat	12 juillet St Georges des Cx
	Ste Madeleine :	19 juillet La Clisse
		26 juillet Nieul les Saintes
		2 août Nieul les Saintes
		9 août Écurat
15 août: Assomption 9h30 Nieul		16 août St Georges des Cx
	22 août Écurat	30 août Nieul les Saintes

Pèlerinage : 3-7 août : LOURDES : avec Marie vivre l'accueil, l'écoute, oser le oui qui change tout.

Pèlerinage diocésain présidé par Mgr BOZO Inscription avant le 1er juillet avec le bulletin et règlement

à Service des Pèlerinages, 6 Allée du Séminaire, 17 100 Saintes et Marie DEVALLET pelerinages@diocese17.fr 07 72 32 08 28

LE CARNET

Félicitations aux unions de



Sarah DETCHEPARE et Jérôme LAUVAU - 11 avril
Guillaume FÉTIS et Ophélie BIZET - 9 mai

Félicitations aux baptêmes civils de



Mila-Rose Evelyne Amadora MILÉSI - 16 mai
Louis-Nino François MILÉSI - 16 mai

Une pensée pour



Pascal BESSON (55 ans), Christiane ROGER (91 ans), Christian JADEAU (86 ans), Pierre MICHAUD (88 ans), Jean-Claude BURGIN (85 ans), Bernadette GENEAU de LAMARLIERE (92 ans), Claude JAGUENAUD (88 ans), Alain RABION (78 ans), Gérard COUTANT (71 ans), Michelle ISSANCHOU (89 ans), Jean-Louis ROUSSEL (76 ans) et René LOISEAU (83 ans).

L'équipe municipale



Frédéric ROUAN
Maire

En charge de l'Économie,
la Prospective territoriale,
le Développement
industriel et les
Dynamiques commerciales
**2e Vice-Président de
l'Agglomération de Saintes**



Romain ROUAN
Adjoint

En charge de l'Éducation,
la Culture, l'Urbanisme,
les Affaires Sociales,
les Grands Événements,
la Mémoire, le Numérique
et la Politique de la Ville
Vice-Président de Soluris



Laëtitia SOULA
Adjointe

En charge du Sport,
des Associations,
des Manifestations,
de l'Écologie,
de l'Égalité femmes-
hommes et de la Santé
Conseillère Communautaire



Daniel ALLAIRE
Adjoint

En charge de
l'Aménagement,
des Réseaux divers,
des Bâtiments publics,
du Cimetière, des Travaux
et des Agents techniques



Valérie DAMIENS
Adjointe

En charge du Budget,
des Finances,
du Vivre-Ensemble, de
l'Intergénérationnel,
de la Participation et de
la Vie Citoyenne



Christelle GLAUDEL
Conseillère déléguée
En charge de la Communication



Francis PATRY
Conseiller délégué
En charge du Service technique



Danielle ARMAND
Conseillère déléguée
En charge des Animations



Serge JAUGEAS
Conseiller délégué
En charge de la Voirie



Suzanne BERGERON
Conseillère



Thomas MASSIÈRE
Conseiller



Kimberley FIEULAINÉ
Conseillère



Roland PLANTARD
Conseiller



Liliane BOURDIER
Conseillère



Sébastien GAUTHIER
Conseiller



Ambra WASTERLAIN
Conseillère



Logan DOLIMONT
Conseiller



Anaïs LEVRAGUE
Conseillère

Les conseillers de la liste « Unis pour Saint-Georges »



Nathalie GOBIN
Conseillère



Virginie BLENEAU
Conseillère



Guillaume ADNIN
Conseiller
Conseiller Communautaire



Brigitte SEGUIN
Conseillère



Géraud CHAUMETTE
Conseiller

Vos rendez-vous

JUIN

**Sam
06**

Descente de Caisses à Savon

Manèges, Toboggan gonflable & Voitures américaines
Baptêmes en Caisses à Savon pour les orphelins des sapeurs-pompiers
Dîner dansant

**Dim
07**

Fête du Parc Georges DUCEPT & Manèges

**Dim
14**

Spectacle Théâtre Ô Vert

**Ven
19**

Début du week-end AAP

**Dim
21**

Brocante du Foot

**Ven
26**

Festival Transe Atlantique hors les murs au Parc G. DUCEPT & Images d'autrefois à la médiathèque

**Sam
27**

9h - Le Café du Maire & des Adjoints

JUILLET

**Ven
03**

Cinéma en plein air : *La Famille Bélier*

**Dim
12**

Chemins de Mémoire

**Ven
17**

Soirée dansante Reliance Saintonge

**Sam - Dim
25 - 26**

Fête de la Jherbaude & Cavalcade

Défilé, Bandas, Tracteurs, Voitures anciennes & Caravanes des années 70
Concours de labour avec chevaux, Battage à l'ancienne, Marché fermier
Maréchal-Ferrant, Omelettes géantes gratuites offertes par la municipalité

AOÛT

**Dim
02**

Tour cycliste féminin (AC Nieul)

**Dim
9**

Course cycliste Marcel Bergereau (BSCO)

**Sam - Dim
22 - 23**

Fête du Melon, Feu d'Artifice & Anguillade

Vente de Melons, Concours de pétanque en triplettes & Petite restauration
Randonnée gourmande & Prix Rosier-Rosière

SEPTEMBRE

**Ven
04**

Forum des Associations & Accueil des Nouveaux Habitants

**Sam
05**

Concert Quatuor Tadzio avec Cyprien, Maître de Midi

**Sam
19**

Journée du Patrimoine & Spectacle France Alafia Bénin

**Sam
26**

Visite du Musée Vergné par ALÉDHA sur l'école



Horaires d'été :
Du 6 juillet au 31 août inclus

Mairie

Lundi 13h30 - 18h
Mardi 8h30 - 12h et 13h30 - 18h
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 18h
Vendredi 8h30 - 12h

05.46.92.91.04
accueil.mairie@sgdc17.fr

